

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2224 - MARDI 3 FÉVRIER 2015



Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu

Itie

Des pistes pour
améliorer le niveau
de débat public actuel

Pour le président national de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), il est important que les stratégies de sensibilisation et de vulgarisation de l'Initiative pour la transparence des industries extractive (Itie) soient revisitées. Il plaide également pour que la structure des rapports Itie soit améliorée en y ajoutant systématiquement les éléments qui intéressent les populations.

De l'avis du président Jean-Claude Katende, la vitalité de l'Itie dans un pays se mesure non seulement par la publication régulière des rapports mais encore plus par le débat public qu'elle suscite tant au niveau de l'élite que celui des simples citoyens. C'est ce débat public, pense-t-il, qui pourrait engendrer et/ou renforcer la redevabilité et conduire aux changements des politiques et programmes du gouvernement.

Page 13

PROVINCE ORIENTALE

MSF préoccupée
par le sort
des déplacés

Dans un communiqué de presse qu'elle a rendu public, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) fait savoir qu'à la suite des combats qui ont eu lieu dernièrement entre l'armée congolaise et les miliciens du Front de résistance patriotique de l'Ituri dans la ville d'Aveba, située en Province Orientale, la situation des déplacés reste inquiétante. De nombreuses personnes déplacées sont arrivées dans la ville de Geti.

Certaines d'entre elles ont trouvé refuge dans les églises, les écoles ou ont été recueillies dans les communautés, des centaines d'autres ont dû dormir dehors. MSF demande instamment au gouvernement, à l'Organisation des Nations unies et aux organisations humanitaires de se rendre rapidement à Geti afin de leur venir en aide. À noter que MSF est présente à l'hôpital de Geti depuis 2006.

Page 13



Des réfugiés dans un camp en Province Orientale

BANDUNDU

Les maladies diarrhéiques et la malaria
plus fréquentes chez les enfants

Situé dans le territoire de Masimanimba dans le district de Kwilu dans la province du Bandundu, la zone de santé de Mosango connaît un tableau sombre de la situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans. Cette zone de santé comprend une population de 117896 habitants répartie dans seize aires de santé. Parlant de la situation sanitaire des femmes et des enfants, le médecin chef de zone de Mosango, le Dr Félix Munu-

nu, indique qu'il y a cinq maladies prioritaires qui menacent la vie des enfants, surtout ceux âgés de moins de 5 ans.

Selon lui, le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition sans oublier les accidents du trafic routier sont les principales pathologies qui aggravent la mortalité infantile. À ces maladies s'ajoutent aussi le sida et la tuberculose. Page 13

INVESTISSEMENTS

Une brochure spécialisée sur le tourisme
en RDC

L'insécurité et le manque d'infrastructures n'ont pas permis le développement du secteur à cause d'une insuffisance d'informations sur les aspects touristiques en RDC. Des changements importants pourraient avoir lieu dans les jours à venir avec le lancement, le week-end dernier, du troisième cahier sec-

toriel de l'Anapi (Agence nationale de promotion des investissements) intitulé « investir dans le tourisme en RDC ».

Cet outil promotionnel contient une mine d'informations portant sur l'état des lieux global, les opportunités d'investissement, la vision sectorielle du gouvernement, le rôle de l'Anapi, les

avantages accordés aux investisseurs, les statistiques des projets agréés, les procédures à suivre, le climat des affaires et des investissements, la sécurité et la protection des investissements en RDC, les conditions générales d'entrée et de sortie, la situation macroéconomique, etc.

Page 13

ÉDITORIAL

Guerre

Il faut être très, très, très naïf pour croire que les Russes vont céder aux injonctions de Paris, de Berlin, de Londres, de Bruxelles et de Washington, vont suspendre par conséquent l'aide militaire qu'ils apportent aux séparatistes ukrainiens, vont donc se résoudre à négocier un accord quelconque avec les autorités de Kiev. De la même façon qu'ils ont repris le contrôle de la Crimée l'an dernier, ils feront en sorte que se recrée tout au long de leur frontière avec l'Union européenne un cordon sanitaire qui les mette à l'abri d'une agression éventuelle.

Si les dirigeants occidentaux avaient deux sous de bon sens, ils comprendraient que les blessures ouvertes par l'Histoire entre l'Est et l'Ouest de la vieille Europe ne sont pas refermées contrairement aux apparences et, d'ailleurs, ne se refermeront jamais. Dans le conscient comme dans l'inconscient des Russes sont toujours présentes, les catastrophes provoquées naguère par Napoléon Bonaparte et, beaucoup plus près de nous, par Hitler dont on commémore ces jours-ci les crimes odieux commis dans le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau.

Vladimir Poutine et avec lui la grande majorité du peuple russe considèrent que les puissances occidentales, ayant profité il y a vingt ans de l'effondrement du communisme en Russie pour annexer la plupart des pays de l'Est européen, cherchent à enfermer définitivement la Russie dans un ghetto qui ne dit pas son nom. Et comme l'Allemagne confirme de jour en jour sa suprématie au sein de l'Union européenne, la Russie a le sentiment que ce qui s'est passé hier au seuil de la seconde guerre mondiale peut fort bien se reproduire demain. Sans doute ne le dit-elle pas avec une telle brutalité, mais c'est bien la clé qui permet de comprendre son attitude présente.

Dans un pareil contexte, il est clair que le Kremlin ne se laissera pas impressionner par les gesticulations de la coalition occidentale. Non seulement il accroîtra la pression qu'il exerce sur l'Est de l'Ukraine pour assurer sa propre sécurité, mais encore il agira sur le plan stratégique de telle façon que son territoire ne coure pas le risque d'une nouvelle invasion. Cette évidence les Occidentaux feraient bien de la prendre en considération avant de s'engager dans un bras de fer qui leur coûtera à coup sûr très cher.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le MCDDI annonce la tenue prochaine de son congrès

Le secrétaire général du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Guy Brice Parfait Kolelas, a annoncé le 31 décembre dernier, à l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux, la tenue prochaine du congrès de ce parti.

S'adressant aux militants et sympathisants venus prendre part à cette cérémonie, ce dernier leur a rappelé que la nouvelle année que nous venons de commencer, est pleine de défis pour l'affermissement et l'élargissement de la base du parti. « Cette année va être aussi l'année de notre congrès qui allait se

tenir en septembre 2014. Toutes les commissions et tous les documents sont fin prêts », a-t-il ajouté tout en indiquant que le MCDDI doit avoir un candidat à la présidentielle de 2016.

Guy Brice Parfait Kolelas a également insisté sur le processus électoral qui doit être selon

lui crédible. « Le vrai débat c'est la crédibilité du processus électoral dans notre pays et non la Constitution du 20 janvier 2002. Et il faut qu'on le tienne », a-t-il fait remarquer, tout en appelant les militants de son parti à défendre la démocratie par la parole. « Défendons ce qui nous est cher, l'alternance pacifique » a-t-il insisté. Pour terminer, il les a exhortés à l'unité et à la consolidation de la paix.

Jean Jacques Koubemba

URC

« 2015, année de la structuration »

En un an d'existence, l'Union pour la restauration du Congo (URC) est déterminée à s'implanter sur toute l'étendue du territoire national. L'ambition de gonfler ses rangs a également été affichée, le 31 janvier à Brazzaville, par son président, Dominique Basseyla.

2015, année de la structuration profonde sur toute l'étendue du territoire national. L'URC compte actuellement 7509 militants. Au cours des élections locales, elle a présenté 61 listes disséminées dans les douze départements. Dans le souci d'améliorer son identité, en rendant plus visible son action politique, cette nouvelle formation politique entend poursuivre et intensifier sa campagne d'adhésions.

« Notre action devra également s'orienter vers la poursuite de la tenue des congrès fédéraux et la structuration des organisations des femmes et des jeunes. Nous allons également nous employer à l'amélioration des conditions de travail à la permanence du parti et à l'organisation des universités du parti afin d'harmoniser nos méthodes de travail, d'animation et de gestion du parti », a annoncé

Dominique Basseyla.

L'URC dit avoir dépassé tout déterminisme, les clivages ethniques et politiques pour servir l'intérêt général et contribuer à engager la jeune démocratie congolaise dans la voie du dialogue permanent, de la tolérance et de la compréhension mutuelle. Elle invite cependant toute la classe politique à s'asseoir et concevoir un système démocratique adapté à nos réalités sociales. Ainsi, elle réaffirme sa participation au dialogue politique pour traiter selon son président, une question qui ébranle les consciences des Congolais.

« Au moment où l'on assiste à une sorte d'épilepsie constitutionnelle se traduisant par des convulsions de langage. Nous allons bientôt entrer dans une ère des joutes verbales. Vous constaterez que les positions des hommes politiques vont se cristalliser. Le clivage traditionnel majorité/opposition laissera la place à deux blocs, deux courants de diffusion d'idées et de pensées pour s'assurer l'adhésion des Congolais à leur vision politique. Nous ne ferons jamais de l'attentisme ou de la surenchère des éléments intégrés de notre parti. L'état de nos institutions, la situation éco-

nomique et sociale commandent que les acteurs politiques fassent leur profession de foi en toute conscience et selon leur intime conviction. Ainsi, le Congo fera l'économie d'autres turbulences, d'autres dérives ou d'autres destructions », a déclaré le président de l'URC.

Ce parti dit de l'opposition républicaine réitérer, en effet, le souhait que soit mise en place une commission préparatoire qui devrait avoir pour tâche de réaliser l'expertise constitutionnelle, institutionnelle et électorale en vue de la détermination des choix permettant de définir le contenu, l'ordre du jour et le déroulement du dialogue. « C'est à ce prix que le dialogue que nous souhaitons tous bénéfiques pour notre peuple, pourra se dérouler dans la solidarité, la confiance mutuelle, la sérénité et poser les fondations d'un nouvel ordre institutionnel et démocratique. Notre parti devrait prendre part à cette réflexion en faisant partager ses idées, fruit de la clairvoyance de ses dirigeants et du souci de la sauvegarde de la paix et de la tranquillité du peuple », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TOURISME

La représentante de l'Unesco au Congo plaide pour la visibilité du Tri national de la Sangha

Ana Elisa de Santana Afonso, l'a exprimé au cours d'un entretien avec le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Ngounimba.

La représentante de l'Unesco au Congo n'a pas attendu une seconde rencontre pour discuter sur ce sujet avec le ministre du Tourisme et de l'environnement. Faisant d'une pierre deux coups, Ana Elisa de Santana Afonso, qui a d'abord présenté ses civilités à Josué Rodrigue Ngounimba, a profité également de l'occasion pour échanger sur certains projets qui sont chers à l'Unesco et au ministère du Tourisme et de l'environnement. Il s'agit notamment des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial. C'est le cas du Parc Tri national de la Sangha.

« Les biens qui sont inscrits sur la liste indicative de l'Unesco nous renvoient à l'histoire de la culture, et donc la possibilité de développer un tourisme de mémoire et un tourisme culturel aussi autour de tous ceux qui sont des industries culturelles et créatives voire architecturales de la ville de



Pendant la séance de travail

Brazzaville et de la République du Congo d'une façon générale », a-t-elle déclaré à sa sortie d'audience.

Ainsi, la sensibilisation sur le

Tri national de la Sangha, qui est le premier site congolais à être inscrit sur la liste du

question de faire une sensibilisation des communautés sur la préservation de ce site

tion, dit renforcement des capacités des communautés locales. Comment amener les communautés locales à bien préserver ce bien appartenant au patrimoine mondial de l'humanité ?

Pour ce faire, les deux parties ont mis en place une équipe qui va travailler sur des activités bien précises, courant cette année 2015. De même, un accent particulier a été mis sur la revitalisation du comité national du MAB qui est un programme de l'Unesco sur « l'homme et la biosphère » dont le ministre du Tourisme assure la présidence. Il s'agit de réfléchir au moyen de mettre en relation l'homme avec l'environnement naturel. Ce programme n'existe plus au Congo.

Notons que la représentante de l'Unesco a annoncé le recrutement d'un expert congolais en matière des sciences naturelles exactes. L'avis de vacance de poste est déjà publié et les candidats peuvent déposer leurs dossiers.

Bruno Okokana

patrimoine mondial est plus que nécessaire ; malheureusement il n'a pas fait jusqu'à l'objet d'une grande médiatisation. D'où, il est

qui est un parc transfrontalier partant de la République du Congo en passant par la Centrafrique jusqu'au Cameroun. Or, qui dit sensibilisa-

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Google entend développer ses activités au Congo

Les responsables du géant moteur de recherche et de l'Internet, d'Afrique francophone, en mission d'exploration au Congo, ont conféré avec le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Mougalla et le directeur général de l'ARPCE, avec qui, ils ont discuté des modalités préliminaires pour un investissement à long terme au Congo dans le secteur de l'Internet à haut débit.

Cette mission de prospection, conduite par le directeur du bureau d'Afrique francophone de Google, Tidjane Deme, s'inscrit dans le cadre de l'expansion de Google en Afrique centrale.

Ce premier contact avec les autorités congolaises, qui a eu lieu le week-end, a permis à Google d'analyser le contexte technique, économique et social du marché congolais, afin de préparer un investissement conséquent, quoique à long terme, dans le secteur des technologies de l'information, en général, et celui de l'Internet à haut débit en particulier.

« Nous sommes venus ici, dans une démarche d'exploration, rencontrer les acteurs publics et privés du pays. Avec le ministre des postes et télécommunications, Thierry Mougalla, nous avons discuté des opportunités pour Google, de développer ses activités au Congo dans le secteur de l'Internet. Nous avons trouvé chez le ministre un partenaire ouvert et disponible », a souligné Tidjane Deme.

En effet, la vision de Google est de révolutionner, à long terme, tout le secteur de l'économie numérique au Congo, afin de contribuer à la diversification de l'économie et à la création de l'emploi.

Pour le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, la présence de Google au Congo est un signal fort dans le secteur de l'économie numérique congolais.

« Au niveau mondial, je puis dire qu'une grande partie de l'économie numérique aujourd'hui se repose sur les applications et le contenu que développent Google et donc nous sommes contents car il s'agit là d'un géant qui s'intéresse au Congo. Pour nous, en tant que régulateur, c'est un bon signe et nous en sommes fiers », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

TRANSPORT FLUVIAL

Les ex-agents du CNTF toucheront bientôt leurs droits de licenciement

Enfin, après plusieurs mois de revendications et de sit-in publics, les agents de l'ex-Chantier naval et de transports fluviaux (CNTF) privatisé entreront sous peu en possession de leurs droits de licenciement, a annoncé le comité de privatisation, à l'issue d'une réunion qu'il a tenue en week-end, sous la direction de son président, Gilbert Ondongo.

Figuré parmi les huit points inscrits à l'ordre du jour de cette première réunion du comité de privatisation de l'année 2015, la question du CNTF, comme bien d'autres, a été examinée avec intérêt.

En effet, il ressort de cette réunion présidée par le ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Gilbert Ondongo, président de cette structure, que les ex-travailleurs de cette société privatisée, toucheront leurs droits de licenciement sous peu.

La date précise du début de paiement de ces indemnités n'a pas été arrêtée, mais il a été décidé que cette opération se fasse au cours du premier trimestre de cette année.

Le versement de ces droits devra se faire dans les délais, se-

lon le comité de privatisation, afin de permettre à la nouvelle société créée, appelée société anonyme et unipersonnelle de transport fluvial (SOCOTRAF SAU) de démarrer officiellement ses activités.

« L'installation de la SOCOTRAF dépend du paiement des droits de licenciement des travailleurs de l'ex-CNTF qui se fera au cours de ce trimestre », a précisé le secrétaire permanent du comité de privatisation, Joseph Imangué, à l'issue de la réunion.

S'agissant de l'ex-hôtel Cosmos, qui a fait aussi l'objet de discussions au cours de cette réunion, le comité de privatisation a décidé que l'entreprise démarre les travaux incessamment.

Lesquels travaux avaient été retardés du fait que le site avait été réquisitionné pour servir

de point de regroupement des sans-papiers de la République démocratique du Congo lors de l'opération Mbata ya Bakolo.

Le comité de privatisation a adopté aussi avec amendements, son budget 2015 ainsi que son plan d'actions 2015-2016. Le montant dudit budget n'a pas été rendu public mais selon le secrétaire permanent de ce comité, il est revu à la baisse, compte tenue de la conjoncture économique actuelle, par rapport à celui de l'année écoulée, qui était de 9 milliards FCFA.

Il faut rappeler que d'autres affaires de grande importance ont été aussi examinées au cours de ces assises. Il s'agit, entre autres, de l'étude d'impact du programme des privatisations en République du Congo ; la structure du rapport règlementaire annuel du comité de privatisation, destiné au président de la République et au Parlement, portant loi-cadre sur la privatisation.

F.O.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Bientôt l'organisation du forum sur la mutualisation des actions et des ressources

Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le 28 janvier à l'occasion de la cérémonie d'échanges des vœux avec son personnel, la tenue cette année, du second forum sur la mutualisation des actions et des ressources en faveur de la jeunesse congolaise.

Cette rencontre qui sera organisée courant 1er trimestre 2015, en collaboration avec des agences du système des Nations unies, est déjà perçue comme un moment essentiel qui permettra aux cadres du ministère de revisiter la politique nationale de la jeunesse et de l'éducation civique. Ce sera aussi, d'après le ministre Anatole Collinet Makosso, l'occasion de faire le bilan sur les avancées observées au cours de ces dernières années.

Il a également confirmé la tenue, cette année à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, de la troisième édition de la colonie de vacances. C'est ainsi que le ministre a exhorté les cadres et agents de son département à prendre la mesure de cet événement, afin d'en assurer le succès dès maintenant. « C'est un moment très attendu par les enfants et la nation tout entière pour lequel nous devons donner le meilleur de nous-mêmes en relevant à chaque fois, tous

les obstacles qui se dresseront sur notre chemin », a-t-il demandé.

Déclinant les autres axes prioritaires de l'année en cours, Anatole Collinet Makosso a souligné la nécessité d'apporter un appui plus conséquent à l'entrepreneuriat juvénile. Le but étant d'aider les jeunes à se prendre véritablement en charge, en devenant créateurs de leur propre emploi et même pour d'autres.

Selon lui, 2015 étant l'année qui précède l'organisation de l'élection présidentielle au Congo en 2016, il va falloir au département en charge des questions des jeunes de travailler plus durement à une élévation plus forte de la conscience citoyenne et républicaine de tous. Ceci face à l'adversité et l'absurde dans un environnement pourtant apaisé et pacifié. « Nous sommes et nous resterons les garants de cette quiétude républicaine rétablie et nous veillerons à ce qu'il en soit ainsi », s'est-il engagé.

2015 marquera aussi la poursuite de la collaboration du ministère avec ses partenaires extérieurs, dont la mission locale de Saint-Omer en France. Il s'agira, a précisé le ministre, de conforter les résultats auxquels ils sont parvenus, notamment de l'animation des maisons de la jeunesse, de la formation des jeunes au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

S'impliquer pour la réussite du Fespam et des Jeux africains

Le Congo préside depuis novembre 2014, aux destinées du Comité technique spécialisé-jeunesse, culture et sports (CTS-JCS), par le biais de son ministre de la Jeunesse. C'est ainsi qu'Anatole Collinet Makosso a demandé aux cadres et agents de son ministère de s'approprier cette responsabilité qui assoit la visibilité du Congo ainsi que celle de sa jeunesse dans les instances internationales. « C'est à ce juste titre qu'une implication plus forte est attendue de notre département ministériel s'agissant à la fois de l'organisation du Fespam (Festival panafricain de musique) et du 50e anniversaire des Jeux afri-



Le ministre Anatole Collinet Makosso

cains de Brazzaville. Tout ceci, parce qu'il s'agit, pour ces deux événements, des fêtes destinées à la jeunesse, mais aussi parce qu'elles sont chapeautées par le même Comité technique spécialisé que nous dirigeons », a-t-il poursuivi.

Le ministre de la Jeunesse a, par ailleurs, invité ses collaborateurs à travailler davantage, d'entretenir et d'améliorer leur cadre de travail afin d'enregistrer des victoires plus éclatantes que celles réalisées en 2014. Rappelant enfin le

contexte international marqué, entre autres, par la chute du prix du baril de pétrole, Anatole Collinet Makosso a demandé aux agents sous-tutelle de faire davantage preuve d'une gestion très rationnelle de leur budget. « Pour ce faire, nous avons tous, chacun à notre poste de responsabilité, besoin de faire preuve de plus d'ardeur au travail, de plus d'efficacité, de motivation pour qu'ensemble, nous réussissions le pari de l'émergence de notre pays », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

MISE EN ŒUVRE DU PROJET LISUNGI

La campagne de sensibilisation se poursuit à Brazzaville

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de ce projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale, les cadres du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ont sensibilisé et informé les 28 et 30 janvier, les populations de Baongo et Mougali, sur les bien-fondés de Lisungi.

En effet, après le 1er arrondissement Makélékélé, le tour était revenu au 2e et 4e arrondissement de Brazzaville de recevoir cette délégation. C'était à la faveur des ateliers prévus dans toutes les localités concernées par la première phase de Lisungi, où 5 000 ménages pauvres et 1 000 personnes âgées seront sélectionnés. Si à Baongo, la délégation avait été conduite par le coordonnateur de ce projet, Alfred Constant Kiakouama, à Mougali c'est la responsable des transferts sociaux, directrice générale de la solidarité, Anasthasie Ossangatsama qui a conduit le bateau. Dans le premier arrondissement cité, au total 423 ménages pauvres et 91 personnes âgées seront sélectionnés. À Mougali par contre, ce projet est destiné à 714 ménages pauvres et 126 personnes âgées.

Au cours de ces ateliers, les représentants des forces vives de



Le présidium des travaux à Baongo ; crédit photo Adiac

ces trois arrondissements ont été sensibilisés aux procédures du programme de transferts monétaires. Ceci à travers notamment la présentation du projet Lisungi ; le ciblage des ménages

et les quotas de ménages par secteur d'action sociale ; les critères d'éligibilité d'un ménage ; le contrat moral et le suivi des conditionnalités. Les participants ont été aussi éduqués sur

l'organisation des réunions communautaires sur le terrain, précisément le rôle et les missions des communautés, des comités communautaires de ciblage ainsi que

en place des piliers essentiels d'un système d'information des ménages pauvres ; lancer un petit projet qui doit bénéficier à 5 000 ménages et 1 000 personnes âgées. Les bénéficiaires du projet sont, a-t-il rappelé, d'abord des ménages très pauvres identifiés de 181 000 ménages ciblés par l'Ecom (Enquête de la consommation des ménages réalisée par l'Institut national de la statistique). « Lorsque nous montons le projet, nous avons fait un ciblage géographique. Le projet Lisungi exige que l'on puisse avoir une base de données et du matériel informatique à installer puisque nous avons opté pour la biométrie. Mais pour le faire, il fallait avoir une circonscription d'action sociale construite, le projet a été dans sa phase pilote, retenu ou sera implémenté dans la zone où nous avons une circonscription d'action sociale parce que nous avons effectivement besoin des infrastructures », a indiqué le coordonnateur du projet Lisungi.

Selon Alfred Constant Kiakouama, Lisungi est un projet qui vise deux objectifs majeurs : mettre

des comités locaux de suivi dans les neuf quartiers que compte chaque arrondissement.

P.W.D.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Face à la crise, la consolidation est indispensable. On doit même écarter ses préférences politiques. »

Dimitri Medvedev, Premier ministre russe, Voix de la Russie, 28 janvier 2015

« La libération de l'Afrique restera inachevée tant qu'une partie de son territoire sera toujours sous domination. Cette indépendance africaine ne doit pas se limiter à la souveraineté politique. Les Africains doivent l'exercer aussi sur les immenses ressources dont regorge le continent. »

Robert Mugabé, président du Zimbabwe, le Faso.net, 30 janvier 2015

« En décidant que l'idée d'universel avait une valeur morale pour l'humanité, on a confondu l'idée d'humanité avec la réalité des groupes humains qui la composent. »

Alain Badiou, philosophe, romancier et dramaturge français, Le Causeur, 2 février 2015

« Nous avons voulu l'Europe pour qu'elle soit, dans le monde, un facteur de paix. Nous n'avons pas voulu l'Europe pour qu'elle ressuscite la guerre froide. »

Nicolas Sarkozy, ancien président français, RIA Novosti, 28 novembre 2014

« L'Art ne produit pas le visible, il rend visible ».

Paul Klee, peintre, graveur et théoricien allemand, Oboulo, 27 avril 2006

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La promotion du secteur privé en débat

Pour permettre au Congo d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement qui accordent une place essentielle à l'implication des entreprises dans la croissance inclusive mondiale, le Conseil économique et social (CES) apprécie les conventions d'établissement conclues entre l'Etat et les acteurs du secteur privé.

La session ordinaire dudit conseil ouvert sur le thème « L'évaluation des conventions d'établissements et leur impact sur l'économie nationale » est

leur hors pétrole représente 7% du PIB et le secteur industriel 4% seulement », a déploré le président du CES, Jean Marie Tassoua, à l'ouverture des

« Les chiffres publiés dans la note de conjoncture économique du ministère des Finances indiquent que le secteur hors pétrole représente 7% du PIB et le secteur industriel 4% seulement »

consacrée sur la question.

« Les chiffres publiés dans la note de conjoncture économique du ministère des Finances indiquent que le sec-

travaux, dont la fin est prévue pour le 13 février prochain.

Il a, par ailleurs, encouragé le gouvernement d'avoir mis en place le Haut conseil du dia-

logue public-privé en vue de mobiliser les énergies et d'améliorer le climat des affaires au Congo.

Les réformes intervenues dans le cadre de la loi organique portant régime financier de l'État ont été de même saluées. Celles-ci constituent d'après Jean Marie Tassoua, une révolution économique dans l'utilisation des fonds publics.

Notons qu'en vue de maintenir la croissance socioéconomique nationale, le CES en partenariat avec le ministère du développement industriel et du secteur privé envisagent de mettre sur pied un programme sur la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises au Congo.

Pour ce faire, il compte sur le plaidoyer du gouvernement au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Lopelle Mboussa Gassia

VANDALISME AU SUPER MARCHÉ ASIA

Les dégâts matériels évalués à près de 400 millions FCFA

Suite à la défaite des Diables rouges du Congo face aux Léopards de la République démocratique du Congo en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), des actes de pillage ont été enregistrés dans la nuit du 31 janvier à Brazzaville.

Au quartier Bacongo par exemple, à proximité du marché Commission, dans le deuxième arrondissement, un groupe de plus d'une centaine de casseurs, d'après les témoins, s'en est pris au magasin tenu par des asiatiques. Le super marché Asia a été totalement mis à sac par des pillards qui n'ont rien laissé sur le passage, à l'exception des guirlandes sans importance qui jonchaient le sol.

Des personnes abordées sur place ont expliqué que certains agents de la police qui tentaient d'intimider les voleurs à coups de gaz lacrymogène se sont eux aussi servis.

Le premier conseiller de l'ambassade de Chine, Liu Lunxiao qui s'est rendu sur les lieux pour s'enquérir de la situation,

a pu mesurer l'ampleur du sinistre dont les dégâts matériels s'élevaient à près de 400 millions CFA d'après le responsable de cet établissement, Cheng Feng.

« Les responsables du magasin sont venus à l'ambassade nous informer de cette situation. Raison pour laquelle, nous sommes venus, au nom de l'ambassadeur de Chine compatir au malheur des sinistrés et leur exprimer notre solidarité », a indiqué Liu Lunxiao visiblement choqué par l'étendue des dégâts.

« Je rappelle que, nos compatriotes chinois vivent toujours en bon termes avec les Congolais et que nous travaillons pour l'amitié sino-congolaise. Je souhaite que les Chinois et les Congolais vivent en paix et

que ce genre d'actes ne se reproduisent plus », a-t-il ajouté.

A la question de savoir si l'ambassade a déjà entamé des démarches auprès des autorités congolaises pour un éventuel dédommagement, le premier conseiller de l'ambassade de Chine a répondu qu'il a déjà pris contact avec la police et le ministère des affaires étrangères à ce propos.

Toujours à Bacongo, un autre super marché Asia a failli subir le même sort. Mais, après avoir cassé les vitres du magasin, les pillards n'ont pu accéder aux étalages qui, heureusement se trouvent au premier étage.

Les précédents matchs du Congo dans la compétition avaient été également suivis d'actes de vandalisme et de pillage. Sur ce, un fort dispositif policier avait pourtant été déployé dans toute la ville pour contenir d'éventuelles violences.

Yvette Reine Nzaba



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement des créances	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FONCTION PUBLIQUE

La gestion déconcentrée des agents civils de l'État, un défi majeur en 2015

Le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, Guy Brice Parfait Kolélas, a décliné le 31 janvier, à l'occasion de la cérémonie d'échanges des vœux, les axes principaux de la feuille de route de son département pour la nouvelle année

Pour cette nouvelle année, le chef de l'État a prescrit au ministre de la Fonction publique trois missions essentielles. Il s'agit notamment du renforcement des capacités dans les administrations à travers la formation des cadres et agents ; la finalisation du recensement des agents civils de l'État ainsi que la finalisation du guichet unique de la solde. « Nous devons cette année finir le recensement des agents civils de l'Etat, parce que jusqu'à présent nous qui sommes employeur, nous travaillons avec le fichier du ministère des Finances, nous devons avoir notre propre fichier. Nous devons également finir le guichet unique de la solde, ce qui nous permettrait d'aller plus vite à l'automatisation de la retraite dans le cadre de la transmission automatique des données fibre optique parce qu'aujourd'hui nous sommes connectés avec le ministère des Finances », a expliqué Guy Brice Parfait Kolélas aux personnels relevant de sa tutelle.

Outre cette feuille de route, le ministre a un autre défi à relever en 2015 : celui de pouvoir gérer efficacement les agents publics de l'État, de redonner à chaque ministère la responsabilité de gérer ses agents afin que celui de la Fonction publique se consacre à l'essentiel. « Il y a un certain pont de nos activités qui doit revenir aux différents départements ministériels. Mais, pour que l'on y arrive, il faut qu'on puisse valider la création des directions des ressources humaines dans toutes les administrations ministérielles. Cela est pour moi, un défi parce qu'une administration ne peut pas continuer à se gérer d'une manière centralisée comme nous le faisons. En gérant tous les agents de l'Etat, tous les avancements à notre niveau, ce n'est pas possible qu'on puisse continuer dans cet état », a-t-il précisé.

C'est ainsi qu'il souhaite l'aboutissement du dossier sur la mise en place des directions des ressources humaines dans toutes les administrations afin que la gestion déconcentrée des agents civils de l'Etat soit une effectivité cette année. Ce qui permettrait, d'après lui, de redéfinir les relations de travail avec les autres départements ministériels et de donner de l'efficacité à l'administration congolaise.

7 246 projets de textes de recrutement élaborés

Faisant le bilan des activités menées en 2014, le directeur du cabinet du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État, Boniface Aimé Diatou, a rappelé que les actions et les projets ont été beaucoup plus orientés sur l'axe stratégique de la modernisation de l'administration. Il a par exemple annoncé le recrutement l'année dernière dans la fonction publique de nombreux jeunes diplômés, concourant ainsi à la réduction du chômage et de la pauvreté dans notre pays. « À ce jour, on comptabilise : 7 246 projets élaborés ; 2 090 signés pour 4 689 personnes recrutées », a avancé Boniface Aimé Diatou.

Il a également rappelé le traitement de nombreux dossiers liés à la gestion des carrières administratives des agents civils de l'Etat. En effet, l'évaluation fait ressortir un chiffre de plus de 30 000 dossiers transmis au secrétaire général du gouvernement pour publication. Les autres actions ont, entre autres, porté sur la mise en place du fichier unique Fonction/Solde/Force publique, réalisé au taux de 80%. Ce qui permet ainsi l'échange des données entre le fichier de la solde et la base des données du ministère en charge de la Fonction publique.

Des difficultés rencontrées

Pour lui, les cadres et agents du ministère ont consenti des efforts considérables pour obtenir ces résultats, en dépit des difficultés diverses rencontrées. Parmi lesquelles, l'indécence des locaux administratifs ; les mauvaises conditions de transport des agents ; l'insuffisance des moyens financiers ; la non prise en charge dans le budget de l'Etat des nouvelles directions. Prenant acte de ces doléances, Guy Brice Parfait Kolélas a demandé à ses collaborateurs de rester fermes dans le travail, d'oublier les conditions dans lesquelles ils travaillent et de continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes pour que le pays aille de l'avant. « Je n'ai pas pu faire construire un nouveau bâtiment de la Fonction publique, ce malgré nos efforts. Les conditions de travail, certes ne sont pas bonnes, les moyens de déplacement etc., à chaque jour suffit sa peine. Nous finirons par avoir notre bâtiment », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

REMERCIEMENT

Voici 40 jours qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui son serviteur Victor Ngaliba. Ntsayouolo Siméon et les enfants Ngaliba remercient tous les amis et connaissances qui les ont soutenus en apportant de l'aide multiforme lors du triste évènement. Les messes seront dites tous les jours en la paroisse Sainte Marie de Ouenzé à 6h.



FAIRE PART

A l'occasion du 2^e anniversaire de la disparition de leur éternel ange gardien, les enfants, frères, sœurs, amis et proches de Marie Eleka, vous invitent à la messe d'action de grâce qui sera dite ce mercredi 03 février 2015 à 6h en la Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville.



AVIS DE RECRUTEMENT

La Minoterie du Congo procède au recrutement :
D'un CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

PROFIL DU CANDIDAT :

- Etre titulaire au minimum d'un Bac+3 avec spécialisation en Réseaux Informatiques
- Disponible, organisé, motivé, autonome.

•MISSION :

- Assurer :
- La gestion opérationnelle du service informatique ;
- Le soutien informatique en gestion de services ;
- La sécurité informatique de l'entreprise ;
- L'assistance dans le suivi des activités informatiques sous traitées ;
- Etre l'interface entre la société et sa maison mère pour tout problème relevant de l'organisation et du fonctionnement de l'informatique (Réseaux, logiciels) ;

•COMPETENCES RECHERCHEES :

- Connaissances en : Windows Serveur 2008-2012 (Active Directory, DNS, DHCP), Microsoft Exchange 2008-2010, Equipements & câblage (Protocole TCP/IP), services connexes (LAN, WAN et INTERNET) et en télétransmission (VPN) ;
- Installation et administration de bases de données SQL Serveur, Access ;

- Connaissances approfondies des applications suivantes : SAGE 100 et SAGE SQL I7 (Comptabilité, Gestion Commerciale, Immobilisation, Paie et Edition pilotée Business Object) ;
- Connaissances en : installation, administration, suivi et support dans les environnements Microsoft Windows XP, Windows 7, Windows 8, Windows 2000, 2008, 2008R2 Server et architecture RAID5 ;
- La connaissance pratique de Navision serait un plus ;
- Applications des stratégies de sécurité ;
- Support aux utilisateurs :
- Windows, Pack Office (Word, Excel, PowerPoint...);
- Client messagerie Outlook, Web mail ;
- Logiciels de l'ERP SAGE SQL I7 ;
- Maintenance du matériel et logiciels Informatiques (Pc de bureau, Portable, Imprimante, Scanner, Serveurs).
- COMPETENCES REQUISES :
- Une expérience d'au moins trois (03) ans en qualité de chef de service informatique.

Adresse de dépôt de dossier : siège de la MINOCO, Immeuble Eric Junior, à proximité de la tour Mayombe, 44 rue Limbou Pointe-Noire.

BIENVENUS

AUX JOURNÉES PORTES OUVERTES DE L'UNIVERSITE TIME HIGHER SCHOLL DE TUNIS

Lieu: HOTEL LEDGER PLAZA MAYA MAYA DE 10h A 19h DU 03 AU 07/02/2015

UNIVERSITE

TIME

HIGHER SCHOOL

Tél.: (+242) 06 501 72 20 / (+242) 05 301 72 12 (+242) 06 889 40 40
Mail: admissions@time.ens.tn - Web: www.time.ens.tn

SOUDAN DU SUD

Des lueurs d'une sortie de crise

Le gouvernement et la rébellion s'engagent une nouvelle fois à respecter l'accord de cessez-le-feu signé en janvier 2014. Tout porte donc à croire que la paix est à l'horizon puisqu'un nouvel accord de conciliation et de cessation des hostilités a été signé sous l'égide de l'IGAD dimanche en marge du 24e sommet de l'Union africaine.

Le texte approuvé par le président sud soudanais Salva Kiir et son rival Riek Machar est un accord à minima qui a été arraché au forceps aux deux leaders qui, selon des sources concordantes, se sont serré la main après l'avoir signé. Par ce document présenté par Seyoum Mesfin, l'envoyé spécial de l'organisation des États de l'Afrique de l'est (IGAD) qui assure la médiation, les deux parties se sont engagées une nouvelle fois à respecter l'accord de cessez-le-feu signé en janvier 2014 ainsi que la matrice de novembre dernier sur la formation d'un gouvernement de transition. L'accord prévoit que toute violation du cessez-le-feu conduira à une dénonciation au conseil de paix et sécurité de l'UA ainsi qu'au conseil de sécurité des Nations unies.

Pour l'envoyé spécial de l'organisation des États de l'Afrique de l'est (IGAD), cette phase des négociations est considérée comme la dernière avant le round final qui doit reprendre le 20 février « *Ce sera vraiment la dernière session de pourparlers, parce que s'ils ne mettent pas fin à cette crise et s'ils ne parviennent pas à un accord final, il y aura paralysie constitutionnelle au Soudan du Sud car la Constitution de transition prévoit la désignation d'une assemblée en mars, la tenue d'élections dans le mois qui suit, afin qu'un gouvernement élu soit en place au plus tard le 9 juillet* », a-t-il expliqué.

La signature de ce nouvel accord intervient après les menaces proférées par l'organisation continentale contre les deux parties en conflits au Soudan du Sud au second jour du 24e sommet de l'UA. Le conseil de paix et de sécurité avait notamment averti que les forces gouvernementales et les rebelles subiraient des sanctions de l'organisation panafricaine, en cas de violation des accords de paix. Il avait aussi exhorté le gouvernement et les rebelles sud-soudanais à faire des propositions en vue d'un gouvernement de transition. Quant à l'IGAD, une organisation de huit pays d'Afrique de l'Est, dont fait partie le Soudan du Sud, elle avait soutenu la décision de l'UA de sanctionner tout camp qui violerait l'accord de paix inter-soudanais.

L'accord de cessez-le-feu obtenu à l'arrachée par les médiateurs de l'IGAD début 2014 a plusieurs fois été violé. Les deux camps s'accusent l'un et l'autre d'être responsables des violations de cet accord. Malgré cela, l'actuel président sud soudanais et son ancien vice-président se sont rencontrés à Addis-Abeba pour tenter de mettre fin à la guerre civile qui ravage leur pays, où forces gouvernementales et rebelles s'affrontent depuis fin 2013. Signalons que selon l'ONG Oxfam, les combats au Soudan du Sud entre l'armée gouvernementale et les partisans ont fait déjà plus de 1,9 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Elle estime que 479 mille personnes ont fui vers les pays voisins.

Nestor N'Gampoula

COMMERCE-AGOA

Le Swaziland, la Gambie et le Sud Soudan exclus des avantages de l'AGOA

Le Swaziland, la Gambie et le Sud Soudan ont été écartés des avantages commerciaux au titre de la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), a indiqué le Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (Cacid).

« Bien qu'aucune raison spécifique n'ait été identifiée dans la déclaration officielle concernant l'élimination de la Gambie et du Sud Soudan de l'AGOA, diverses sources attribuent leur exclusion à des violations des droits humains et à l'instabilité politique dans ces pays », écrit le CACID. L'AGOA, qui expire le 30 septembre, accorde un accès au marché américain en franchise de droits à 6 400 produits provenant de 40 pays. Les États-Unis arrêtent tous les ans la liste des pays qui ont respecté ou non les critères d'éligibilité énoncés par l'accord. Parmi les critères, on peut noter la protection des droits des travailleurs, des droits humains ou de la sécurité.

En 2014, le Bureau du représentant américain au commerce extérieur a demandé au Swaziland d'adopter un certain nombre d'amendements ayant trait entre autres, aux relations industrielles, aux syndicats et au terrorisme. Le Swaziland n'ayant pas respecté ces exigences à la date butoir de décembre 2014, son éligibilité avait été annulée, souligne le Cacid.

Quant à la Gambie, elle ne serait plus éligible à l'AGOA, à la fois, parce qu'elle a perdu l'avantage de la réduction des droits tarifaires vers les États-Unis, et les avantages résultant d'importations en provenance des États-Unis.

N.Nd.

N'DJAMENA

Les éditeurs débattent de l'insécurité et des épidémies en Afrique

Le Forum africain des éditeurs (TAEF) a ouvert sa sixième assemblée générale, le 2 février, à N'Djamena, en présence du Premier ministre du Tchad, Pahimy Kadjibe Debe, représentant le président de la République, Idriss Deby Itno. Pendant trois jours, éditeurs, responsables des médias, journalistes et experts venus de plusieurs pays africains débattront du thème « Les médias et les crises en Afrique : insécurité et épidémies ».



Les participants aux assises de N'Djamena / photos ADIAC

À l'ouverture des travaux, le Premier ministre tchadien, a annoncé le soutien de son pays à la promotion d'une presse africaine forte et dynamique, aux mains de professionnels chevronnés disposant de moyens modernes pour son épanouissement. « *Le Tchad se veut un exemple de liberté de presse* », a-t-il martelé, expliquant le rôle que les médias ont à jouer au regard des défis d'un genre nouveau qui frappent l'Afrique, à l'exemple du terrorisme et de la fièvre à virus Ébola. « *Vous devez, au cours de vos assises, analyser les sources et les causes de ces phénomènes et tenter d'apporter avec les armes qui sont les vôtres votre*

part de contribution à la résolution de ceux-ci », a plaidé Pahimy Kadjibe Debe.

Le Premier ministre a été précédé par trois autres orateurs, qui se sont tour à tour félicités de voir ces assises du TAEF se tenir à N'Djamena, capitale d'un pays qui a fait preuve, ces derniers temps, de sa solidarité avec les autres États africains en crise. Le cas du Mali, en 2013, mais plus récemment encore, l'engagement des forces tchadiennes contre la secte Boko Haram en appui au Cameroun et au Nigeria.

Au nombre de ces intervenants figurait le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement tchadien,

Hassan Sylla Bakari, qui a évoqué « *le rôle irremplaçable des médias dans la prévention des crises et des épidémies* », en ce qu'ils doivent être en première ligne de la prévention en portant l'alerte au moment où ces défis commencent à germer. Pour sa part, la vice-présidente du TAEF, Emrakeb Assefa, a insisté sur la responsabilité qui incombe aux gouvernements africains dans la préservation de la liberté de la presse sur le continent. Elle a aussi attiré l'attention des professionnels des médias sur les cas d'incitation à la haine ou aux violences qui doivent être bannis dans l'exercice du métier.

En sa qualité de président du comité d'organisation de l'assemblée générale en cours, Michael Didama, président du Fremac (Forum des responsables des médias d'Afrique centrale), a rappelé le contexte des assises marqué, a-t-il souligné, par la recrudescence des conflits armés et du terrorisme en Afrique. Il a par ailleurs rendu hommage au gouvernement de son pays, qui, a-t-il déclaré, a apporté de l'aide multiforme nécessaire à la tenue de cette conférence. Preuve, a-t-il soutenu, que le Tchad accorde une attention particulière à l'épanouissement d'une presse libre. Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont entamé des échanges autour des sous-thèmes de la réunion portant tous, de façon générale, sur le rôle des médias devant les défis sécuritaires et sanitaires dont fait face l'Afrique dans le moment présent.

Gankama N'Siah

MISSION DE PAIX EN AFRIQUE CENTRALE

Des experts s'approprient la feuille de route sur développement budgétaire et administratif

L'appropriation de la feuille de route sur le développement budgétaire et administratif, c'est l'un des visées essentielles de la réunion des experts de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) qui a pris fin le 28 novembre à Bujumbura, au Burundi.

Les vingt-cinq participants de la sous-région ont entre autres demandé à l'Union européenne, à travers son deuxième Programme d'appui de la CEEAC en matière de paix et de sécurité (PAPS II), de poursuivre son appui au Secrétariat général de la CEEAC pour lui permettre de finaliser le projet de feuille de route dans les délais requis, en vue de sa validation par les instances du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax).

Cette rencontre de Bujumbura a aus-

si jeter les bases d'un programme régional de développement des capacités de soutien budgétaire, administratif et logistique aux opérations de paix en Afrique centrale, qui répondent mieux aux spécificités du mandat de la CEEAC.

À noter qu'une première session destinée aux experts du secrétariat général de la CEEAC était consacrée à l'appropriation et à la finalisation de l'avant-projet de feuille de route élaboré par le Consultant. Ensuite, une deuxième session destinée aux experts des États membres de la CEEAC consacrée à l'appropriation et à la validation technique du projet de feuille de route par les experts des États membres.

« *Au terme de cet atelier, on peut affirmer que les objectifs visés sont atteints. En effet, la méthodologie de travail mise en place a permis aux participants de s'approprier et d'enrichir le projet de la feuille*

de route. Cependant, un travail supplémentaire devra être mené par la CEEAC pour finaliser la mise en forme des documents, le cadrage budgétaire et le plan indicatif de travail ainsi que le chronogramme de travail associé », ont signifié les participants.

À l'issue des travaux de groupe, et sur la base des échanges qui ont suivi la validation en plénière du projet de la feuille de route, les participants ont formulé des recommandations du point de vue de la structure et la composition du comité de pilotage, pour servir d'instance de concertation et de suivi de la mise en œuvre du plan de travail. Sur la communication avec les États membres en vue d'une meilleure interaction, les participants recommandent la désignation formelle des Points focaux pays (PFP) dans chacun des dix États membres de la CEEAC.

Hermione Désirée Ngoma

UNION AFRICAINE

La crise libyenne revient sur la sellette

Après l'avoir manifestement ignorée au cours des quatre dernières années, les pays de l'Union africaine remettent la crise libyenne au goût du jour. Cette fois, l'Afrique revient sur ce dossier en ayant le vent en poupe.

En effet, le 28 janvier dernier à Addis-Abeba en Ethiopie, dans le contexte du 24e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), les représentants d'une vingtaine de pays et organisations réunis au sein du Groupe international de contact pour la Libye se sont accordés sur une évidence que la communauté internationale a feint d'ignorer pendant longtemps.

Ils ont reconnu unanimement « qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye, et que seul le dialogue permettra de promouvoir durablement la paix, la sécurité, la stabilité et la réconciliation ». Comprise comme telle par des représentants de pays dont les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni, le Japon, l'Italie, l'Allemagne, etc. en présence des représentants de l'Afrique, du monde Arabe et de l'ONU, cette option marque une évolution reconfortante pour les pays africains.

Ainsi, la communauté internationale revient sur l'option prônée par l'Union africaine, son président de la commission Jean Ping et des chefs d'Etat africains médiateurs, dont le président Denis Sassou N'Guesso. Ils avaient fortement défendu au premier semestre de l'année 2011 le choix du dialogue. Contre leur engagement et la mission menée au péril de leurs vies au milieu du chaos qu'était devenu la ville de Bengazi, les pays occidentaux, la France en premier, avaient opté d'éteindre le feu par le feu.

La question cependant, avec qui l'UA et la communauté internationale dialogueront-ils ?

Certes, l'on a vu se tenir ces dernières semaines les premier et deuxième rounds du dialogue politique inter-libyen visant justement à faciliter le règlement de crise multidimensionnelle que connaît ce pays. Les participants aux rencontres des 14 et 15 et du 26 janvier à Genève ont certes fait montre « d'un esprit ouvert et constructif », souhaitant la tenue de prochaines rencontres dans leur pays, la Libye.

Mais, c'est dans ce contexte que l'hôtel Corinthia à Tripoli a été la cible, mardi 27 janvier, d'une attaque terroriste qui a tué neuf personnes. Cette agression a été revendiquée par la branche libyenne de l'Etat islamique. D'où, tout l'intérêt de la question de savoir si les négociations politiques engagées par les parties prenantes à la crise libyenne aura des retombées attendues sur les plans sécuritaire et humanitaire.

Thierry Nougou

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

L'Algérie appelle les pays membres de l'APPA à coordonner leurs efforts

En marge des travaux du sommet de l'Union africaine (UA), à Addis Abeba, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, a chargé son premier ministre, Abdelmalek Sellal, de remettre des lettres aux chefs d'Etat des pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) afin de se concerter.

Ces lettres ont été remises aux présidents du Gabon, de l'Angola, de la République du Congo, de la Guinée-équatoriale et du Nigeria, au cours d'une réunion tenue en marge des travaux de la 26e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine,

A cette occasion, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'APPA ont insisté sur la nécessité de stabiliser le marché pétrolier afin d'assurer des prix rémunérateurs aux producteurs et des prix équitables pour les consommateurs et l'économie mondiale.

Les ministres, qui ont retenu le principe de la poursuite de ces efforts en coordination avec leurs collègues chargés de l'Energie, ont exprimé, par ailleurs, leur préoccupation devant la forte chute des prix du pétrole et ses conséquences « négatives » sur les économies

de leurs pays, l'intégration régionale et sur l'économie mondiale.

Ils ont également appelé l'ensemble des pays producteurs et des principaux pays consommateurs à œuvrer ensemble pour assurer un développement stable des flux énergétiques et, ce faisant, créer les conditions d'une relance de l'économie mondiale.

« Le président Bouteflika a pris cette initiative pour permettre aux pays africains de se concerter et de coordonner leurs efforts devant la crise que connaît le marché pétrolier », a expliqué le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

En outre, les ministres ont souligné que « la persistance de cette situation ne manquera pas d'affecter durement les perspectives de transition énergétique qui constituent

un enjeu crucial pour l'assurance de la disponibilité énergétique à long terme ».

L'APPA est une organisation intergouvernementale créée en 1987 à Lagos au Nigeria pour servir de plateforme de coopération, de collaboration, de partage de connaissances et de compétences entre les pays africains producteurs de pétrole.

Elle vise à promouvoir les initiatives communes et les projets en matière de politiques et de stratégies de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière en vue de permettre aux pays membres de tirer meilleurs profits des activités d'exploitation de cette ressource non renouvelable.

L'Association des producteurs de pétrole africains compte à présent dix-huit pays membres, à savoir : l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, la Guinée-équatoriale, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Soudan et le Tchad.

Yvette Reine Nzaba

DÉCLARATION DU PCT SUITE AUX ACTES DE VANDALISME DU SAMEDI 31 JANVIER

Le samedi 31 janvier 2015, à la suite de l'élimination de notre équipe nationale de football, les Diables rouges en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, des actes de vandalisme et de pillage ont été perpétrés à Brazzaville et dans certaines localités du pays.

Le peuple a été témoin et victime à la fois de ces agissements inciviques qui troublent profondément l'ordre public, détruisent substantiellement des biens, menacent gravement la paix sociale et compromettent dangereusement la cohésion et l'unité nationale.

A l'évidence, les événements de ces derniers jours ne sont ni des faits isolés, ni de simples manifestations de mauvaise humeur puisqu'ils ont été aussi commis quand les Diables rouges ont gagné. Ces comportements-là n'ont rien à avoir avec l'expression somme toute légitime d'une liesse populaire. Après une victoire, on peut chanter et danser. On ne casse pas. On ne pille pas. On n'agresse pas.

Il est clairement établi aujourd'hui que tous ces actes, initiés, coordonnés et organisés dans l'ombre, procèdent bel et bien d'une stratégie politique visant à mettre en péril



la paix, la sécurité, la cohésion, l'unité nationale et à déstabiliser les institutions de la République.

Le parti congolais du travail (PCT) condamne avec fermeté ces agissements, leurs auteurs et commanditaires. Le PCT stigmatise les attitudes rétrogrades de ces hommes politiques qui instrumentalisent certaines catégories de notre population,

particulièrement les couches juvéniles pour réaliser leurs visées machiavéliques. Le PCT présente ses vives félicitations aux agents de la Force publique qui accomplissent leur devoir avec maîtrise et efficacité, s'adonnant courageusement à la préservation de la paix et de la sécurité, deux acquis précieux que personne ne devrait s'aventurer à remettre en cause, quelles que soient ses ambitions.

Le PCT saisit cette occasion pour féliciter les Diables rouges pour leur brillant parcours, hélas interrompu avant terme. Le PCT invite les militants et sympathisants de la Force montante congolaise et de l'Organisation des femmes du Congo à se mobiliser et à redoubler de vigilance, afin de barrer la route aux fossoyeurs de la paix et de la concorde nationale.

Le PCT lance un appel à la classe politique et à l'ensemble de notre peuple pour un sursaut patriotique afin d'épargner au pays le chaos dans lequel certains politiques veulent l'entraîner.

Fait à Brazzaville, le 2 février 2015

Le secrétariat permanent du PCT

ITALIE

Sergio Mattarella élu président de la République italienne

Sicilien et constitutionnaliste de 73 ans, l'homme est réputé honnête. Il prend la relève de Giorgio Napolitano qui a démissionné au début du mois.

La nouvelle n'a pas été une surprise pour l'opinion en Italie même si leur nouveau président était jusqu'ici peu connu et peu exposé aux médias. Mais dans une stratégie politique faite de finesse à petites doses le président du Conseil, Matteo Renzi, a fini par infuser mercredi dernier qu'il avait choisi de porter son choix sur M. Mattarella au Quirinal, le palais présidentiel à Rome. Dès lors, les chances de l'homme étaient plus que sûres car Matteo Renzi, premier ministre et secrétaire du plus grand parti d'Italie, le Parti démocratique, n'a eu de cesse de jouer de l'une et l'autre casquettes.

D'abord dans ses propres rangs. Au sein du PD, il ne manquait pas de sujets de bougonner au cours de ces dernières semaines. Son choix de réaliser des réformes en s'appuyant sur ses principaux obstacles, Silvio Berlusconi et la droite devenus ses alliés de fait, a causé un malaise à la base du parti et à ses caciques. À droite aussi, une situation où il fallait applaudir au travail de son principal adversaire politique donnait des boutons. C'est pourquoi, jusqu'à la dernière minute, le Premier ministre a cajolé, parlementé, menacé : un coup à gauche, un

coup à droite.

Au final, il a évité la dégradante surprise qui a accueilli la candidature de l'ancien président de la Commission européenne Romano Prodi, lorsqu'il y a un peu plus de deux ans, il a été mis en échec par ses propres camarades de parti alors que tout l'indiquait vainqueur à la présidentielle. Dans un vote s'exerçant à bulletins secrets, il y avait tout à craindre des « francs-tireurs » comme on a appelé les députés et sénateurs qui, dans le secret de l'isolement, ont passé outre les consignes du parti sans en donner l'air !

Matteo Renzi a su éviter cet écueil à Sergio Mattarella. L'homme a été élu samedi en obtenant plus de 505 votes de « grands électeurs » nécessaires pour devenir président de la République italienne. Au final, ce sont 665 « grands électeurs », soit largement au-dessus de la moyenne des voix requises, qui l'ont choisi. En Italie, c'est l'assemblée des « grands électeurs », députés, sénateurs et 58 représentants de régions qui élisent le président de la République. Une majorité des deux tiers des 1.009 « grands électeurs » est requise lors des trois premiers tours, puis la ma-



ajorité simple à partir du 4ème tour. C'est ce dernier tour qui a permis à M. Mattarella de devenir président de la République samedi.

Un président-arbitre

Elu pour sept ans, le président de la République en Italie a essentiellement des pouvoirs honorifiques. Mais il joue un rôle très important d'arbitre en cas de crise politique, ce qui a souvent été le cas ces dernières années. Giorgio Napolitano, qui aura 90 ans cette année, a su redorer le blason de cette fonction devenue, du coup, hautement stratégique surtout dans le contexte où le premier ministre Matteo Renzi, de gauche, devait amener vers

lui le cacique et leader de droite Silvio Berlusconi pour une mission salvatrice pour la patrie. Il a fallu constamment arbitrer et appeler à se concentrer sur l'essentiel de cette classe politique tirant à hue et à dia.

Dès la nouvelle connue de son élection, M. Mattarella a vu affluer vers l'appartement romain de sa fille où il suivait le vote à la télévision, un flot de messages de félicitations. Si Matteo Renzi a tout de suite twitté « Bon travail, président Mattarella ! Vive l'Italie ! », des messages plus classiques lui sont aussi parvenus. Par exemple celui du pape François, qui a dit de prier pour la bonne marche du pouvoir italien avec M. Mattarella comme président « éclairé par les valeurs spirituelles et humaines authentiques du peuple italien ».

L'élection de ce nouveau président apporte un grand soulagement dans la classe politique italienne qui se crispait devant l'incertitude. Même si des voix critiques se sont élevées, telle celle du comique Beppe Grillo à la tête du mouvement populiste « Cinq étoiles », tout le monde se dit satisfait. À l'exception notable peut-être de Silvio Berlusconi, les grands leaders ont bien accueilli de voir ce Sicilien catholique de 73 ans à la présidence de la République.

M. Mattarella est entré en politique après l'assassinat par la mafia de son frère président de la région de Sicile en 1980. Il est passé à gauche dans les années 1990 parce qu'il trouvait que sa famille politique commençait à accorder trop de largesses politiques et économiques à Silvio Berlusconi, aujourd'hui homme le plus riche d'Italie.

Son mandat sera donc marqué aussi par l'attention que les observateurs accorderont aux rapports qu'il entretiendra avec celui-ci, sa bête noire. Plus généralement, il s'agit de voir si le Premier ministre Renzi et Berlusconi continueront de s'entendre pour mener à bien, gauche et droite ensemble, des réformes qui commencent à donner des résultats. Les commentateurs soulignent l'inextricable de cette situation où il place Silvio Berlusconi sous l'étouffoir d'où il peine à donner des mots d'ordre même à ses troupes. Symbole de cette lente déchéance, Silvio Berlusconi était à Milan au moment du vote. Une décision de justice lui fait obligation de rester dans sa région tous les week-ends et ne pas venir à Rome, un comble alors que certaines voix de son propre parti portaient au pouvoir à l'assemblée son « ennemi » politique.

Lucien Mpama

VATICAN

Pour vivre de la terre, il faut la cultiver en la protégeant, dit le pape

Le Souverain pontife appelle à une réforme des politiques agricoles dans le monde pour que la terre continue de fournir à manger à tous.

La fédération italienne des « cultivateurs directs », la Col-direti, fête cette année les 70 ans de sa fondation. Pour ce jubilé, quelques 200 agriculteurs italiens ont choisi d'aller saluer le pape samedi au Vatican, une occasion pour le chef de l'Église catholique de rappeler que les défis climatiques d'aujourd'hui appellent au changement d'attitude chez tous. Cultiver n'est rien si le geste ne sous-entend pas un rapport privilégié, presque affectif, avec la terre, a dit le pape François en substance. « Cultiver est une activité typiquement humaine », a relevé le pape. Cela sous-entend à la fois l'accueil de la terre mais aussi sa valorisation : « il n'y a vraiment pas d'humanité sans cultiver la terre ; pas de vie bonne sans la nourriture que la terre produit pour les hommes et les femmes de tout continent. L'agriculture s'avère donc centrale. A ce titre,

elle mérite d'être reconnue et adéquatement valorisée même dans le choix des politiques et économiques », a dit le chef de l'Église catholique.

Dire cela, a-t-il poursuivi, invite à porter son regard vers deux domaines qui sont d'ailleurs proches l'un de l'autre : la pauvreté et la faim qui aujourd'hui encore intéressent une trop vaste partie de l'humanité et le devoir de protection de la planète. « Des règles de marché érigées en absolu ; une culture du déchet et du gaspillage qui atteint des proportions inacceptables quand on parle de nourriture tout comme la misère et la souffrance de tant de familles, appellent à repenser à fond le système de production et de distribution des aliments », a soutenu le pape.

Mais il faut aussi, dans le même temps, reconnaître que cultiver la terre ne suffit

pas si cela ne s'accompagne pas de sa préservation. « Aujourd'hui, plus que jamais, il devient difficile de produire de la nourriture de qualité pour tous devant l'instabilité du climat, les mutations de la terre et les phénomènes récurrents de pollution. Les défis qui se posent sont donc celui de savoir comment réaliser une agriculture ayant un faible impact environnemental et celui de chercher en même temps à cultiver la terre tout en la préservant ».

Le discours du pape s'est conclu par les deux recommandations essentielles que sont, pour les agriculteurs de tout pays : « retrouver l'amour de la terre en tant que mère dont nous avons été tirés et vers laquelle nous sommes appelés à retourner constamment et, enfin, préserver la terre en faisant alliance avec elle afin qu'elle demeure source de vie pour l'entière famille humaine ainsi que cela est inscrit dans la volonté de Dieu ».

Lucien Mpama

ÉTATS-UNIS

Le gouverneur du New Jersey candidat à la prochaine élection présidentielle

Chris Christie, qui était le républicain le plus prometteur face à Hillary Clinton, l'ancienne secrétaire d'Etat américaine dans les sondages d'opinion a décidé de se lancer dans la conquête de la Maison Blanche quelques mois seulement après l'annonce de la candidature Jeb Bush, le frère cadet du président George Bush.

L'actuel gouverneur du New Jersey vient de déposer son dossier de candidature à la Commission électorale fédérale. Il en a profité pour former un comité exploratoire et un comité d'action politique, qui lui permettront désormais de collecter des fonds et de recruter des conseillers pour sa campagne. En 2012, il était déjà pressenti pour se présenter à l'élection présidentielle face à Barack Obama. L'année suivante, Chris Christie, âgé de 52 ans est parvenu à être élu pour un second mandat à la tête du New Jersey, considéré comme l'un des États des plus démocrates de la fédération américaine.

Connu comme étant un républicain modéré, le gouverneur du New Jersey a su, au cours de sa carrière politique, attirer les suffrages de deux catégories de l'électorat de son pays. Il s'agit notamment des Hispaniques et des femmes qui se sont tournées à une écrasante majorité vers Barack Obama lors des deux dernières élections présidentielles. À cela s'ajoutent bon nombre d'électeurs indépendants, ceux qui ne se reconnaissent dans aucun des deux grands partis alternant au pouvoir aux États-Unis.

D'après les sondages effectués aux États-Unis jusqu'au mois d'août dernier, il était établi que face à une éventuelle candidature d'Hillary Clinton du côté démocrate, Chris Christie est le républicain qui talonne de plus près l'ancienne ministre des Affaires étrangères du président Obama. Mais depuis le dépôt de la candidature de Jeb Bush, la position du gouverneur du New Jersey s'est affaiblie dans les sondages d'opinion. En se lançant dans la course à la Maison Blanche, le frère cadet du président George Bush avait lui aussi formé un comité exploratoire et un comité d'action politique, deux des piliers du dispositif nécessaire à toute campagne présidentielle américaine.

Outre ces deux candidats, Mitt Romney, l'ancien rival républicain du président Barack Obama en 2012, a fait savoir récemment qu'il envisage fortement de briguer de nouveau la Maison Blanche.

Nestor N'Gampoula

BANGUI

Les ravisseurs du ministre Sayo exigent 4 millions de Francs CFA

Après plusieurs jours, les révélations sur le kidnapping du ministre Armel Ningatouloum Sayo commencent à se faire connaître. Selon Sébastien Wénézoui, ancien coordonnateur-adjoint du mouvement Anti-Balaka et président du parti politique Mouvance patriotique pour l'avenir (MPA), les ravisseurs du membre du gouvernement réclament 4 000 000 FCFA avant sa libération.

« Dès que le ministre a été kidnappé le dimanche 25 janvier, aussitôt alerté, j'ai appelé sur son numéro. Ses ravisseurs ont décroché et j'ai pu échanger avec eux », a expliqué Sébastien Wénézoui lors d'un point de presse, tout en indiquant que c'est par le même canal, qu'il a appris la revendication de 4 millions. Pour l'ancien leader des ex-Anti-Balaka, « les hommes armés ayant mis la main sur Armel Ningatouloum Sayo ont affirmé qu'ils se sont trompés de cible.

Sayo n'est pas la personne à arrêter ». Sébastien Wénézoui a indiqué que les ravisseurs du membre du gouvernement sont les mêmes personnes qui ont enlevé les deux humanitaires dans le 4^e arrondissement de Bangui, le 19 janvier dernier.

Suite à cette revendication, aucune autre réaction n'est encore enregistrée ni du gouvernement de transition ni des autres institutions impliquées dans la libération de Armel Sayo.

Ce dernier a appelé les autorités de la transition à s'impliquer aux fins de la libération du ministre de la Jeunesse. Il a, par ailleurs, condamné cet enlèvement et l'a considéré comme un acte qui freine le processus de normalisation de la Centrafrique.

Enlevé depuis dimanche 25 janvier, le ministre de la Jeunesse et des sports a passé plus d'une semaine entre la main de ses ravisseurs. Une marche de protestation contre son enlèvement a été organisée le 31 janvier par des fédérations de sports et des associations de la jeunesse.

Bientôt la réouverture du commissariat du 3^e arrondissement

Le sujet a été au centre d'une réunion le 31 janvier dernier au cabinet du ministre de la Sécurité publique, Nicaise Karnou-Samedi. Cette séance de travail a réuni les autorités municipales, les chefs de groupements et les responsables des associations.

Pour le ministre de la Sécurité publique, la réouverture de ce commissariat est une nécessité. « Le but d'un commissariat n'est pas d'abord de traquer les bandits mais de contribuer au maintien de l'ordre public et d'assurer la présence visible de l'autorité de l'Etat », a déclaré le ministre Karnou.

Le maire de l'arrondissement, Balla Dodo, a renchéri que la décision de rouvrir ce poste de police est une bonne chose. Seulement il souhaite que les forces nationales soient associées aux forces internationales pour éviter tout parti pris. L'une des responsables des femmes du 3^e arrondissement, Hadja Asta Moussa a appuyé l'intervention du maire en insistant particulièrement sur l'implication des différents groupes d'auto-défense qui ont eu à gérer la situation sécuritaire durant la crise.

Mais pour un des leaders de la jeunesse de cet arrondissement, Aroufaye Abdel Aziz, il ne faut pas se limiter aux seuls groupes d'auto-défense, car il y a d'autres jeunes plus influents à qui l'on devra faire appel pour trouver une solution au problème d'insécurité dans cette dernière enclave musulmane.

Pour le colonel Ragot Dominique, attaché de défense à l'ambassade de France à Bangui, l'implication des groupes d'auto-défense, telle que souhaitée par certains intervenants, est plus que compliquée dans la mesure où aux yeux de certains chefs de gangs, elle sera perçue comme une perte de pouvoir et de toutes les façons, l'Etat ne devra pas transiger avec son autorité.

Le colonel français est favorable à une collaboration dans d'autres cas de figures mais l'implication sera bien difficile. En fait, son intervention rejoignait celle du ministre de la sécurité publique qui souhaitait l'implication des groupes d'auto-défense dans le maintien de la sécurité.

Il a été convenu une prochaine réunion plus élargie où devraient prendre part, les chefs de groupe d'auto-défense ainsi que les leaders religieux (catholiques, protestants et islamiques).

Des élèves initiés à promouvoir la paix

Des apprenants de dix établissements scolaires de Bangui ont pour leçons les notions de paix, de cohésion sociale et de convivialité. Ceci dans la perspective de la promotion interculturelle et des droits de l'homme.

A l'issue de cette initiative, des clubs de promoteurs de la paix, seront mises en place dans ces établissements. Une activité menée par l'ONG femme, action et développement en Centrafrique (FADEC).

« Le milieu scolaire, c'est le lieu le plus sûr d'apprentissage des bonnes conduites et des valeurs culturelles », a fait observer Valentin Dimanche Gossala, intervenant à cet atelier.

Selon lui, il faut que des valeurs culturelles soient bien assimilées par les élèves ; qu'ils restent en symbiose et que chacun vienne avec sa différence culturelle. Parlant des clubs de paix qui seront

mis en place dans les établissements scolaires, Valentin Dimanche Gossala fait savoir que « ce cadre va permettre aux élèves de discuter, d'élargir leur vision culturelle pour parvenir à la cohésion sociale ».

« En Centrafrique, nous n'avons pas vraiment la cohabitation entre nous. Nous sommes divisés ; les gens font toujours la discrimination, nous devons lutter contre tout ça », a dit Aminata Sonia, une participante.

Thomas Paul Banzé, chef de mission de l'ONG Search For Common Ground, est intervenu pour expliquer à ces élèves

le concept de la cohésion sociale et l'impact de vivre ensemble. Il a ensuite relevé qu'il est temps pour les jeunes qui ont été au cœur de cette crise, ayant été manipulés, d'entendre autre chose.

« Il faut autre chose pour ces jeunes. C'est le vivre ensemble, la cohésion sociale, la tolérance. Aussi nous faut-il les accompagner pour qu'ils mettent en place ces cercles de promoteurs de la cohésion sociale dans les différentes écoles », a-t-il expliqué.

Au niveau de chaque établissement, cinq élèves ont été désignés pour constituer le club de paix de l'école. Ces élèves vont à leur tour former les autres membres au sien de leur établissement.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURE

Intitulé du marché : Fourniture d'équipements informatiques et de télécommunication pour la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

Le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED) envisage d'attribuer un marché de fourniture d'équipements informatiques et de télécommunication pour le compte de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

Le dossier d'appel d'offre ouvert local peut être obtenu sur le site de la délégation de l'Union Européenne en République du Congo : http://eeas.europa.eu/delegation/congo/index_fr.htm

La date limite de remise des offres est fixée au 23 février 2015 à 12 heures 00 mn à l'adresse suivante :

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'intégration,

Ministère Délégué au Plan et à l'Intégration,

Direction Générale du Partenariat au Développement,

Direction du Partenariat avec l'Union Européenne,

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,
Ex immeuble de la Délégation Générale aux Grands Travaux(en face du cinéma vogue)
1^{er} étage, porte 109

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

Le retour des Diables rouges en images



PEINTURE

Hilarion Dinga s'en est allé

L'une des figures de proue de la peinture congolaise, Hilarion Dinga, s'est éteint le 27 Janvier à Brazzaville à l'âge de 83 ans. Ce chevalier de la peinture, qui devait fêter dans les mois qui suivent le jubilé marquant les soixante-deux ans d'exercice dans l'art pictural, reste d'après Jean Luc Aka Évy, directeur général des Arts et des Lettres, parmi les plus grands pionniers de la fabrication de la culture urbaine Brazzavilloise.

Son fils biologique, Eliezer Dinga, artiste peintre très ému par cette disparition, reconnaît en son père un modèle qui l'a forgé afin d'exceller dans l'art.

ment s'émanciper de la culture coloniale mais en même temps fabriquer une nouvelle culture qui correspond aux valeurs non seulement traditionnelles de



Le peintre dans son atelier

« Nous sommes très touché d'apprendre le décès d'Hilarion Dinga parce que c'était un grand monsieur de la culture congolaise. Il faudrait l'inscrire en lettre d'or dans la mémoire vive des Congolais et de tous ceux qui aiment la culture congolaise. Il est parmi ceux qui ont réussi par le travail artistique de pouvoir mettre en place dans la naissance de Brazzaville une nouvelle culture contre la culture de l'administration coloniale », souligne Jean Luc Aka Évy.

Ce peintre congolais figure parmi ceux qui avaient compris très tôt que par la création et l'inventivité artistique, le Congolais pouvait non seule-

nos sociétés, mais également à un nouvel esprit issu de la confrontation avec l'ordre colonial.

Il est à cheval entre la génération d'Eugène de Malonga, Guy Léon Fylla et Gotène Marcel. Il bénéficie aussi de l'apport essentiellement de Guy Léon Fylla « parce qu'il a été encadré par Guy Léon Fylla, qui lui a donné un certain nombre d'outils pour faire de la peinture et, ensuite, par lui-même il a inventé son propre style qui n'est plus le style de son maître ni celui de l'école de peinture de Poto Poto. Ses œuvres sont dans un impressionnisme congolais et classique occidentale lié à

l'activité spirituelle picturale proprement africain ». Pour-suit le directeur général des Arts et des Lettres.

« Hilarion Dinga était un fabricant des valeurs culturelles modernes, il était une espèce de philosophe du quotidien et un historien, il était de tous les endroits dans la musique, la mode, dans la peinture et, par conséquent, c'était un acteur présent de tous ce qui bougeait comme culture dans ce pays. C'était un expert ». Conclut Jean Luc Aka-Évy.

Eliezer Dinga son fils, qui baigne dans la peinture depuis l'âge de neuf ans, reconnaît en Hilarion Dinga un père constant et présent dans sa vie aussi bien dans le domaine picturale qu'humain. « Si je suis resté attaché à ce métier, c'est aussi par rapport à lui. Il m'a pisté depuis tout jeune sans me forcer et l'art est devenu une passion pour moi. Ce côté spirituel qu'il avait d'être profond m'a fait aimer la peinture. Bien qu'il soit impressionniste, on sentait une grande profondeur d'esprit et à travers sa peinture », déclare son fils

Bien que je fasse de la peinture moderne contemporaine mais j'ai l'âme classique grâce à lui. J'ai partagé tous les moments artistiques avec lui. Mais je pense que les Congolais n'ont réellement pas connu mon père. C'est dommage, on avait tous espérer le présenter au monde avec son jubilé cette année. C'est une grosse perte pour la famille et je suis déçu que cette valeur universelle n'est pu être reconnu à sa juste valeur.

Hermione Désirée Ngoma

THÉÂTRE

« Le départ de Migrato » anime la scène de la préfecture de Brazzaville

Mise en scène par Alphonse Mafoua, cette pièce a été présentée à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville par le Théâtre Négropolicongo des 3 frs, à l'occasion des vendredis des arts et des lettres, organisés par l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo.



Le public des vendredis des arts et des lettres

Le départ de Migrato est une pièce de théâtre qui aborde différents aspects qui minent le continent africain. En effet, cinq décennies après les indépendances, le constat révèle que l'Afrique se cherche encore et continue de s'étouffer devant la galopante mondialisation qui, comme un fleuve en furie, emporte tout sur son passage. La pauvreté et le désordre social sont plus que jamais à l'ordre du jour dans ce continent ouvert à toutes les influences. Deux visions opposées du monde occidental s'affrontent. Pour Migrato, jeune ex-combattant rebelle, l'Europe reste la seule voie de salut. Las de cuire la pierre dans son bled natal, il décide de prendre le chemin de l'aventure pour tenter d'atteindre, par des voies clandestines, l'eldorado européen. Pour Loulendo, son oncle, il faut fuir l'Europe comme la peste car elle n'offre que division, domination, appauvrissement, prostitution, esclavage, et acculturation. Seulement, réussira-t-il jamais à dissuader son neveu à émigrer vers l'Europe ?

C'est cela l'histoire qu'aborde cette pièce présentée par le théâtre Négropolicongo des 3 frs, fondé en 1979 sous le nom de Théâtre populaire des 3frs par Alphonse Mafoua. Ce théâtre des 3 frs est l'une des grandes compagnies de théâtre du Congo- Brazzaville. Il compte une dizaine de sociétaires et son répertoire est riche et très varié, ainsi que son palmarès très élogieux. Il tient son siège artistique au centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) de Brazzaville où se font la plupart de ses créations. Avec la pièce Le départ de Migrato, ce groupe a remporté le 1er prix de la biennale congolaise des arts, édition de 2012 ; prix investi par le gouvernement congolais.

Cette brillante pièce est jouée par des artistes comme Loulendo (Lémy- Barth Bantsimba), Le maître (Théophile Moundaya), Nsona (Armelle Raïssa Nzitoukoulou), Migrato (Jean-Marie Diatsonama), avec (Judith, Grâce, Thalès, Zokéné, Anaël Nkeoua, à la régie (Victor Mbila-Mpassi).

Qui est le metteur en scène de cette pièce ?

Le metteur en scène de cette pièce, Alphonse Mafoua, est né le 31 mai 1954 à Brazzaville. Il fait ses études primaires à Mbanza-Nguéri 10 et Kibossi dans le district de Goma Tsé-Tsé et les poursuit à Brazzaville jusqu'à l'université Marien-Ngouabi où il en sort avec une maîtrise en philosophie en 1980 et un diplôme professionnel pour l'enseignement dans les lycées (Capel4). Comédien depuis le cours élémentaire, il nourrit sa passion d'homme de théâtre en dirigeant le théâtre Négropolicongo des 3frs dont il est le fondateur le 12 juillet 1979. Il a travaillé avec les hommes de théâtre de renom comme : Pascal Nzonzi, Yelolo Marius, Basile Mbemba, Catherine Bosovich, Alain Gainsbuger, Eva Ndoubia, Philippe Adrien..., et participé à des grands festivals comme, le Fithab-2000, le Joucothej-2004, le FIA-2005, festival des théâtres des quartiers d'Ivy-2005, le Fithe 2008, le Fitsaf en 2008, le Panaf-2009, le Fithega-2010... Actuellement il exerce la fonction de président de la fédération congolaise des artistes de scène et organise chaque année depuis 2010, la journée mondiale du théâtre à Brazzaville. Parmi ses écrits encore inédits, figurent : Le départ de Migrato, Le page.

Bruno Okokana



PROVINCE ORIENTALE

MSF préoccupée par le sort des déplacés

Dans un communiqué de presse qu'elle a rendu public, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) fait savoir qu'à la suite des combats qui ont eu lieu dernièrement entre l'armée congolaise et les miliciens du Front de résistance patriotique de l'Ituri dans la ville d'Aveba, située en Province Orientale, la situation des déplacés reste inquiétante.



À cause de la reprise des combats, des milliers de personnes ont dû abandonner leurs villages

Les affrontements ont occasionné non seulement des mouvements de populations mais on déplore aussi des cas de blessés. MSF a traité trois blessés à l'hôpital de Geti. L'équipe médicale de MSF se tient prête à répondre à un afflux de blessés et ses équipes sillonnent activement les différents villages afin de venir en aide aux victimes des affrontements qui ne peuvent se rendre à l'hôpital. « Nos équipes sont les témoins de larges mouvements de population. De nombreuses personnes déplacées sont arrivées dans la ville de Geti. Certains d'entre eux ont trouvé refuge dans les églises, les écoles ou ont été recueillis dans les communautés, des centaines d'autres ont dû dormir dehors. Ils ont urgemment besoin de nourriture, d'eau potable et de biens de première nécessité », explique Kevin Coppock, chef de mission pour MSF à Bunia, où se situe la coordination des opérations.

MSF demande instamment au gouvernement congolais, à l'Organisation des Nations unies et aux organisations humanitaires de se rendre rapidement à Geti afin de leur venir en aide. Pour rappel MSF est présente à l'hôpital de Geti depuis 2006.

Aline Nzuzi

INVESTISSEMENTS

Une brochure spécialisée sur le tourisme en RDC

L'insécurité et le manque d'infrastructures n'ont pas permis le développement du secteur à cause d'une insuffisance d'informations sur les aspects touristiques en RDC.

Des changements importants pourraient avoir lieu dans les jours à venir avec le lancement, le week-end dernier, du troisième cahier sectoriel de l'Anapi (Agence nationale de promotion des investissements) intitulé « Investir dans le tourisme en RDC ». Comme l'a rappelé l'Anapi, il s'agit de la troisième brochure éditée en 2014 par ses services. Les précédentes éditions ont porté sur des thèmes suivants : « Investir dans l'industrie » et « Investir dans l'agriculture ».

Enfin, tout investisseur désireux d'investir dans le secteur touristique, a fait remarquer l'Anapi, peut désormais recourir avec grande facilité à cet outil promotionnel qui contient une mine d'informations portant sur l'état des lieux global, les opportunités d'investissement, la vision sectorielle du gouvernement, le rôle

de l'Anapi, les avantages accordés aux investisseurs, les statistiques des projets agréés, les procédures à suivre, le climat des affaires et des investissements, la sécurité et la protection des investissements en RDC, les conditions générales d'entrée et de sortie, la situation macroéconomique et bien entendu quelques adresses intéressantes à retenir.

Pour autant, l'Anapi s'est défendu de se lancer dans une simple activité promotionnelle du secteur touristique mais elle est restée, a-t-elle renchéri, dans la droite ligne de sa mission principale qui est d'aider comme il se doit les opérateurs à investir dans le tourisme. Mais cela ne lui a pas empêché d'obtenir des résultats dans le sens de la redynamisation du tourisme. En effet, grâce à la facilité accordée par l'Anapi, l'on n'a pas arrêté d'enregistrer des investissements, notamment dans l'hôtellerie à Kinshasa et en provinces. Et la liste des opportunités du secteur touristique est très longue.

Laurent Essolomwa

ITIE

Des pistes pour améliorer le niveau de débat public actuel

Pour le président national de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), Jean-Claude Katende, il est important que les stratégies de sensibilisation et de vulgarisation de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) soient revisitées et que la structure des rapports Itie soit améliorée en y ajoutant systématiquement les éléments qui intéressent les populations.

Dans une réflexion du 2 février, Me Jean-Claude Katende a noté que le débat public actuel sur l'Itie en RDC n'est pas de nature à faire changer les politiques et programmes du gouvernement en matière de gouvernance des industries extractives. Pour ce juriste, ce débat en RDC est déjà d'un niveau acceptable quand on le compare à ce qui se passe dans d'autres pays. Mais il est ponctuel (lié à la publication des rapports Itie) et se passe principalement entre « initiés ».

Pour le président de l'Asadho, en plus de la révisitation des stratégies de sensibilisation et de vulgarisation de l'Itie ainsi que l'amélioration de la structure des rapports Itie, il faut également que la révisitation de ces stratégies de sensibilisation et de vulgarisation de l'Itie soit faite par toutes les parties prenantes au processus ou par un expert in-



Le président de l'Asadho, Jean-claude Katende/Photo Adiac

dépendant. Cela, en vue d'identifier les forces et les faiblesses des stratégies mises en œuvre actuellement et faire des recommandations. « Agir de cette façon démontrerait que nous ne nous contentons pas du niveau actuel de notre débat public sur l'Itie, mais que nous voulons l'améliorer pour qu'il devienne une force qui pousse le gouvernement à prendre des décisions courageuses pour rendre transparentes les recettes et dépenses liées à la gestion des industries extractives », a-t-il expliqué.

Susciter le débat

De l'avis du président de l'Asadho, la vitalité de l'Itie dans un pays se mesure non seulement par la publication régulière des rapports Itie, mais encore plus par le débat public qu'elle suscite tant au niveau de l'élite que celui des simples citoyens. Pour M^e Jean-Claude Katende, c'est ce débat public qui pourrait engendrer et/ou renforcer la redevabilité et conduire aux changements de politiques et programmes du gouvernement.

Le juriste a aussi souligné que le débat public sur l'Itie et les changements

des politiques qu'il peut engendrer sont la mesure de la vitalité de la mise en œuvre de l'Itie dans un pays membre. « Pour trouver des solutions aux problèmes de gouvernance des industries extractives, le principe 12 de l'Itie dit que toutes les parties prenantes ont des contributions importantes et pertinentes à faire », a-t-il rappelé. L'une des modalités pour apporter ces contributions, a-t-il soutenu, est le débat public.

Lucien Dianzenza

BANDUNDU

Les maladies diarrhéiques, les IRA et la malaria plus fréquentes chez les enfants

Située dans le territoire de Masimanimba dans le district de Kwilu dans la province du Bandundu, la zone de santé de Mosango connaît un tableau sombre de la situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans. Cette zone comprend une population de 117 896 habitants répartie dans seize aires de santé.

Parlant de la situation sanitaire

des femmes et des enfants, le médecin chef de zone de Mosango, le Dr Félix Mununu, indique qu'il ya cinq maladies prioritaires qui menacent la vie des enfants, surtout ceux âgés de moins de 5 ans. Selon lui, le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës (IRA),

la malnutrition sans oublier les accidents du trafic routier sont les principales pathologies qui aggravent la mortalité infantile. À ces maladies s'ajoutent aussi le sida et la tuberculose.

Toutefois, laisse-t-il entendre, en dépit de ce tableau sanitaire, plusieurs interventions sont menées pour réduire le taux de mortalité infantile et maternelle dans la zone de santé et, par ricochet, dans toute la province du Bandundu. Parmi ces interventions, souligne le Dr Félix Mununu, il y a eu l'organisation

au mois de novembre de l'année dernière de la campagne de vaccination des femmes en âge de procréer contre le tétanos néo-maternel. Cette campagne avait ciblé quatre zones de santé de la province du Bandundu dont la zone de santé de Kajiji dans l'antenne de Kayemba, la zone de santé de Kimbau dans l'antenne de Kenge, la zone de santé de Nyoki dans l'antenne de Bandundu et dans la zone de santé de Mosango dans l'antenne de Kikwit.

L'organisation de cette campagne s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la mortalité infantile et maternelle parce que la RDC a adopté le cadre de l'accélération de la lutte contre la mortalité infantile et maternelle pour accélérer l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement 4 et 5 dont la date est fixée pour cette année. Outre l'organisation des campagnes de masse de vaccination, le Dr Félix Mununu souligne que la vaccination de routine se poursuit normalement. C'est grâce à cette vaccination de tout enfant avant d'atteindre son premier anniversaire est vacciné contre toutes les maladies retenues dans le calendrier vaccinal de l'enfant en RDC.

A.Nz.



Le médecin chef de zone de Mosango, le Dr Félix Mununu

CAN 2015

Florent Ibenge et ses joueurs s'expriment sur la qualification en demi-finale

La retentissante victoire des Léopards de la RDC sur les Diables rouges du Congo Brazzaville en quart de finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), en Guinée Équatoriale, a suscité des réactions en sens divers. Et naturellement les premiers acteurs de la qualification des Léopards en demi-finale se sont exprimés à partir de Bata.

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, est revenu sur le moment crucial de la partie lorsque la RDC était menée par zéro but à deux. Il était optimiste : « Je croyais qu'on pouvait revenir, marquer quatre buts peut-être pas, mais on n'avait pas été mis en difficulté. On encaisse des buts sur un coup franc et un ballon qu'on leur donne. On s'était procuré les meilleures possibilités. On était en 4-4-2 et on est passé en 4-3-3. Souvent quand vous menez 2-0, vous pensez que c'est fini, et on a joué dessus. On manquait de chance et on avait de la maladresse, on ne réussissait pas à marquer, mais on avait quand même le match en main ».

Contre le Congo-Brazza, il y avait une charge émotionnelle très forte, mais on voulait passer en demi-finale, ce n'est pas tous les ans qu'on peut avoir cette opportunité. Si on avait perdu, ça aurait été comme si rien n'avait été fait. La défaite aurait été plus dure à encaisser que pour nos voisins, a-t-il déclaré à la presse.



Florent Ibenge et Claude Le Roy avant le match RDC - Congo Brazzaville

Il a reconnu que ce match avait une charge émotionnelle très importante et va servir de référence à ses poulains qui avaient aligné trois matchs nuls. Florent Ibenge a cependant mentionné un bémol en rapport à la prestation de son équipe : « Moi l'entraîneur que je suis, je ne suis pas content parce que c'est un match qu'on aurait dû déjà plier en première mi-temps. On attend toujours d'encaisser pour réagir, c'est ce que je reproche à mes joueurs. Je leur avais demandé de marquer au début, pour une fois [dans cette CAN], ils ne l'ont pas fait. Et pourtant, on a eu beaucoup d'opportunités et on ne l'a pas fait ».

Le sélectionneur de la RDC n'abdique pas malgré cela : « Mais si à chaque fois, il faut qu'on nous mette deux buts pour réagir avec quatre, tant mieux... On continue notre petit bonhomme de chemin comme on l'a fait jusqu'à maintenant. Il y a un match qui va se présenter, on va bien se préparer pour le jouer comme on l'a fait jusqu'à maintenant. On ne joue que des favoris, mais on n'a pas de complexe. On joue avec une réelle [envie] de l'emporter quel que soit l'adversaire qui sera devant nous ».

Les joueurs ont également eu quelques mots après ce succès important. Milieu offensif de

Charleroi en Belgique faisant sa première apparition à cette CAN, Neeskens Kebano est rentré sur le terrain en cours du jeu alors que la RDC avait un retard de deux buts au tableau d'affichage. C'est lui qui a adressé la passe décisive à Kimwaki pour la troisième réalisation des Léopards avant d'offrir un deuxième assist à Mbokani pour le quatrième but mettant assurant une pleine victoire à la RDC. « Ça fait plaisir de jouer mon premier match. Je n'ai pas pu débiter plus tôt vu les petits problèmes que j'ai eus. Le coach m'a fait entrer dans le match et m'a fait confiance, je me devais de mouiller le maillot dans ce match très particulier. On perdait 2-0, quand on rentre on essaie de donner le maximum et c'est ce que j'ai réussi à faire. Contre le Congo-Brazzaville, nous avions une interdiction de perdre. À deux zéro, nous devions de réagir, nous avons réagi. Et d'une très belle manière vu qu'on a réussi à mettre 4 buts. C'est la première fois qu'on marque plus d'un but en un seul match. Le match s'est joué sur la fraîcheur. Avec les changements que le coach a opérés, ça nous a permis de retrouver un second souffle et de nous créer plus d'occasions », a-t-il déclaré. Pour sa part, Jérémy Bokila -qui a inscrit le but de l'égalisation après avoir manqué plusieurs occasions nettes de scorer- a confié : « C'est une belle victoire pour le peuple

congolais. Ce n'était pas un match facile. Nous perdions deux à zéro et nous sommes revenus à 4-2. Bien que j'aie raté beaucoup d'occasions, j'ai continué à chercher à marquer ». Auteur du troisième but des Léopards, Joël Kimwaki pense déjà au prochain match : « Ce n'est pas encore fini. Il y a les demi-finales ». Alors que Jean Kasusula (qui a commis la bourde à l'origine du deuxième but des Diables rouges du Congo Brazzaville par le biais de Thievy Bifouma) s'est montré spirituel dans sa déclaration : « Je suis très content. Nous étions déterminés à gagner. Le peuple congolais était derrière nous. Il a prié pour nous. Dieu a fait grâce. Nous allons continuer à travailler pendant les entraînements pour que la suite se passe bien ».

En demi-finale, la RDC fera face à la Côte d'Ivoire le 4 février dans la soirée. Les deux équipes se sont rencontrées à trois reprises en phase finale de la CAN. En 1965 en Tunisie, la Côte d'Ivoire battait la RDC (3-0), alors qu'en 1988 au Maroc, les deux équipes faisaient jeu égal (1-1). Et au Mali en 2002, la RDC dominait la Côte d'Ivoire (3-1). La dernière fois que le Congo démocratique a disputé la demi-finale de cette compétition africaine du ballon rond, c'était en 1998 au Burkina Faso. Les ex-Simbas (redevus Léopards) avaient perdu face aux Bafana Bafana d'Afrique du Sud par un but à deux aux prolongations.

Martin Engimo

FOOTBALL AMICAL

V.Club étrille Sanga Balende à Kinshasa

Les deux clubs ont entamé la préparation avant d'aborder les compétitions africaines interclubs. V. Club joue la Coupe de la Confédération alors que Sanga Balende ira en Ligue des champions d'Afrique.



<Sans données à partir du lien>

L'AS V.Club a sévèrement battu, le 1er février, au stade Tata Raphaël de Kinshasa Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi (province du Kasai Oriental), par trois buts à zéro. C'était une rencontre amicale de préparation. Les deux équipes affûtèrent leurs armes pour les compétitions africaines interclubs. V.Club jouera la 12e Coupe de la Confédération alors que San-

ga Balende retrouve la Ligue des champions d'Afrique après plusieurs lustres. Pour ce match amical, V.Club a naturellement été privé de son entraîneur principal, Florent Ibenge, ainsi que ses internationaux (Mubele, Lema Mabidi, Mabele Bawaka et Nelson Munganga), tous retenus en sélection qui participe à la Coupe d'Afrique des Nations en Guinée Équatoriale. C'est le coach adjoint Zico Kiadivila qui a conduit l'équipe pour ce match amical.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont ouvert la marque par l'entremise d'Héritier Luvumbu Nzinga à la 25e minute sur une balle arrêtée. Katalay a alourdi la marque à la 52e minute sur une passe décisive de Luvumbu Nzinga. Et le troisième but a été l'œuvre de Kazadi à la 67e minute, une fois de plus sur un assist de Luvumbu. Les supporters de Sanga Balende en mauvais perdant ont tenté de s'en prendre à leurs joueurs et dirigeants après le match. Mais ils se sont réfugiés dans les vestiaires du stade en toute sécurité.

M.E.

BANDE DESSINÉE

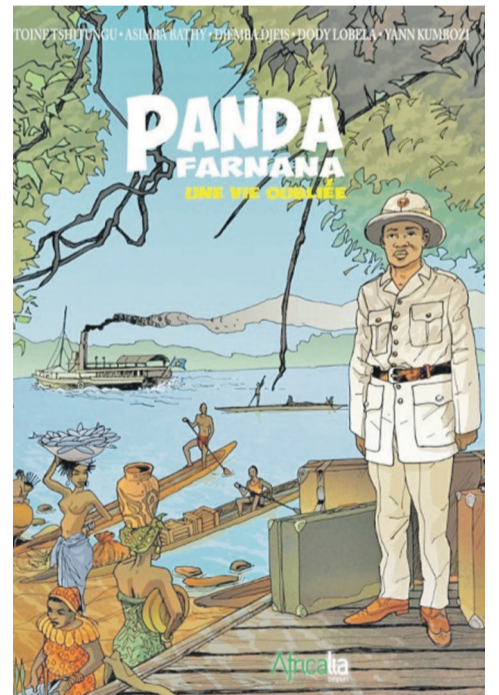
Parution de « Paul Panda Farnana, une vie oubliée »

L'opus est l'œuvre de quatre bédésistes congolais membres de l'association « Kin Label ».

La bande dessinée (BD) « Paul Panda Farnana, une vie oubliée » est sortie au mois de décembre 2014 en version française et néerlandaise. L'opus, comme son titre l'indique, relate l'histoire de l'intellectuel congolais Panda Farnana, illustrés par les dessins d'Asimba Bathy, Yann Kumbozi, Djeis Djemba et Dody Lobela. Le scénario original de la vie de cet homme exceptionnel a été conçu par Antoine Tshitungu. Les planches sont complétées par une chronologie, des extraits de discours et d'écrits de Paul Panda Farnana ainsi que d'un texte rédigé par le Pr Yoka Lye Mudaba et qui situe le contexte de l'histoire. Yann Kumbozi est de loin le plus jeune de l'équipe des auteurs de cette BD. Il explique : « Juste après qu'on m'a sélectionné en 2013 pour faire partie de l'équipe de dessinateurs, je me suis imprégné de la philosophie du projet. J'ai rapidement proposé un découpage esquissé de la partie qui m'a été attribuée. Impressionné, Asimba Bathy, coordonnateur de Kin Label, m'a gardé au sein de l'équipe définitive. La même chose s'est produite devant Erick warnaut (coscénariste de la BD) pendant l'atelier qu'il animait sur le projet. Le travail de qualité que j'avais produit m'a valu de dessiner plusieurs planches dans l'album, mais aussi d'être invité en Belgique pour la sortie de la BD à l'Académie des beaux arts de Bruxelles. »

Une histoire à découvrir

Paul panda Farnana était à cheval entre deux mondes, celui de la Belgique et du Congo. Il est le premier Congolais à avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique en 1909. Agronome, il retourne au Congo en tant que premier fonctionnaire belge à la peau noire. Victime de racisme des fonctionnaires coloniaux, il renonce peu à peu à ses différents postes. Il



<Sans données à partir du lien>

rentre en Belgique en 1914 et, à l'annonce de la guerre, s'engage comme volontaire. Il est fait prisonnier par les allemands et emmené en captivité en Allemagne jusqu'à la libération en 1918. À son retour en Belgique, il consacre toute son énergie à réclamer l'égalité entre les blancs et les noirs par l'éducation et la responsabilisation des chefs, sous les attaques virulentes de la presse coloniale belge. En 1921, il collabore étroitement avec l'Afro-Américain W.E.B. DuBois à l'organisation du Congrès panafricain de Bruxelles. Panda Farnana meurt en 1930 à l'âge de 42 ans, quelques mois après son retour au Congo. Avant cette BD, un film documentaire intitulé « Panda Farnana, un Congolais qui dérange », lui a été consacré.

Dani Ndungidi

KOUILOU

Alexandre Mabiala préoccupé par le développement du département

Le président du Conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabiala, l'a fait savoir à l'occasion de la cérémonie officielle de présentation des vœux dudit département organisée, le 31 janvier, au siège de la préfecture situé à Loango.

S'exprimant ainsi à l'occasion de cette cérémonie, Alexandre Mabiala a indiqué que conformément à la politique de décentralisation impulsée par le gouvernement de la République et du renforcement du rôle du pouvoir local, le Conseil départemental du Kouilou procédera au cours de l'année 2015 à l'achèvement et à l'équipement des projets achevés et en cours d'achèvement initiés par les prédécesseurs. « Les populations du Kouilou ont droit aux structures socioéducatives de proximité, à l'amélioration de leur réseau routier et à l'ouverture de leurs

pistes agricoles. Une tournée départementale sera prochainement organisée en vue d'un état des lieux. Cette tournée permettra aux membres du conseil de toucher non seulement du doigt mais d'entreprendre également une approche plus participative et citoyenne des populations du Kouilou qui attendent du conseil des solutions plus adaptées à leurs nombreux problèmes conformément à la politique de décentralisation impulsée par le gouvernement de la République et du renforcement du rôle du pouvoir local », a-t-il déclaré.

En effet, Alexandre Mabiala a pendant cette rencontre exhorté ses collaborateurs et les représentants de diverses entités administratives du département du Kouilou présentes à cette cérémonie à diverses vertus sociales, notamment l'ardeur au



Poignées de main entre Alexandre Mabiala et ses administrés

travail, la culture de paix, l'esprit d'initiative et d'équipe, la complémentarité mutuelle, la bonne collaboration, la responsabilité partagée, la confiance réciproque. « Les listes d'émargement seront initiées pour nous rendre compte

de la présence effective de chacun au service. La paix est le credo indispensable sur lequel le président de la République s'est appuyé pour optimiser la reconstruction économique et social ainsi que la relance démo-

cratique en République du Congo », a-t-il rappelé.

Jetant un regard sur le développement de l'actualité politique nationale, en Afrique et dans le reste du monde, Alexandre Mabiala s'est exprimé en ces termes : « L'année 2015 en République du Congo aura la particularité de voir évoluer politiquement le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002. Le département du Kouilou est un havre de paix, terre d'accueil et d'hospitalité. Nous devons être vigilants et tirer les leçons à tout point de vue de façon à ce que les préoccupations trouvent toujours des solutions par voie de dialogue, de consensus, de tolérance et de la responsabilité tout en préservant les acquis de l'unité nationale et en respectant l'opinion contraire constructive », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

CONSEIL INAUGURAL DE LA LIGUE DE NZANGO

L'obligation d'assurance à toutes les équipes

La Ligue départementale de nzango de la ville océane a tenu son conseil inaugural, le 31 janvier, dans la salle de conférence du Complexe sportif sous le patronage de son président, Jean Moussoungou, assisté du premier vice-président de la Fédération congolaise de nzango (Féconza), Guy Noël Titov Passy.

Les travaux ont permis l'examen et l'adoption du règlement intérieur de la ligue et du programme d'activité de l'année 2015 conformément aux normes de la fédération et à la feuille de route du ministère des Sports. Ce programme d'activité très chargé prévoit l'identification des équipes par catégorie et par arrondissement, l'obligation des visites médicales pour toutes les joueuses comme stipule le règlement dans son article 12: « Les associations des officiels techniques et des entraîneurs ou groupements sportifs affiliés doivent avoir un récépissé de déclaration d'association et être affiliés à la ligue départementale. Tout représentant qui siège au conseil départemental doit être dûment mandaté. Une équipe qui n'est pas affilié à la fédération ne peut participer à une seule activité de la ligue ».

Le programme envisage aussi plusieurs compétitions tant départementales que nationales ainsi que des séminaires de formation pour les dirigeants des clubs, encadreurs techniques et joueuses. Soulignons que la benjamine des fédérations sportives est bien organisée car, à la différence des autres disciplines, au nzango, la participation des équipes aux différentes compétitions de la fédération et de la ligue est conditionnée par la souscription à l'assurance. « Aucune équipe ne pourra participer aux activités de la ligue sans se faire assurer », a insisté Jean Moussoungou. C'est d'ailleurs, la raison pour laquelle, le démarrage du tournoi du 8 mars prévu pour le 7 février a été reporté à une date ultérieure en attendant l'affiliation des clubs à la fédération, les visites médicales et la souscription aux assurances. S'agissant de l'examen et l'adoption du budget de l'année 2015, l'ajustement de certaines activités n'a pas permis son adoption reporté à une session extraordinaire.

À l'issue des travaux, le premier vice-président de la Féconza a rappelé que la ligue de Pointe-Noire fait partie des ligues-clés de la fédération. « Nous sommes en train de respecter la feuille de route de la fédération congolaise de nzango car, après le conseil inaugurale fédérale, on s'était ac-



Jean Moussoungou, président de la Ligue de nzango « crédit photo adiac »

cordé de la tenue juste après des conseils inauguraux des ligues, et Pointe-Noire a tenu le pari en organisant ses assises avec ses moyens propres. C'est une fierté pour nous parce qu'ils ont un programme d'activité qui obéit aux normes de la fédération. C'est une ligue que la fédération va beaucoup assister au plan technique et administrative, ils ont le sens de gagner et la fédération compte beaucoup sur elle pour les Jeux africains de Brazzaville », a-t-il souligné. Il a ajouté que 2015 étant déclarée année de travail par le président de la République, « Au nzango nous avons compris le message, nous sommes en train de travailler afin de défendre l'honneur du sport congolais ».

Clôturant les travaux du conseil, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de la capitale économique, Joseph Biangou Ndinga, a félicité les conseillers pour le bon déroulement des travaux. « Je suis rassuré que toutes les décisions prises en toute responsabilité au cours de ces assises seront bénéfiques pour l'avenir du nzango dans le département de Pointe-Noire creuset incontestable de l'élite nationale ». Soulignons qu'au cours de ce conseil, Auguste Koulongou, le secrétaire général de la ligue a été présenté aux conseillers.

Charlem Léa Legnoki

LIVRES

Georges Nguila fait l'autopsie de la justice congolaise

Dans un ouvrage édité à Pointe-Noire sous le titre « La justice et les droits de l'Homme au Congo », Georges Nguila, directeur d'antenne de l'Observatoire congolais des Droits de l'Homme (OCDH) au Kouilou dissèque les arcanes de l'appareil judiciaire au Congo tout en présentant les réalités vécues sur le terrain dans la pratique des droits de l'Homme. Un ouvrage de référence pour tout citoyen puisque son contenu est une forme de thérapie à ce grand malade qu'est la justice congolaise.

En 255 pages, Georges Nguila, Chercheur, juriste, écrivain et activiste des Droits de l'Homme passe en revue la justice congolaise, ses organes auxiliaires mais surtout jette un regard critique sur la pratique des Droits de l'Homme au Congo. La justice précoloniale bantoue, la justice coloniale, la justice postcoloniale, le personnel judiciaire, les institutions judiciaires de 1960 à nos jours, le corpus juridique congolais, l'accès de la population à la justice, l'évolution de la criminalité au Congo, le Droits de l'homme au Congo sont autant de thématiques passées en revue par l'auteur. C'est une invite à une véritable réforme de l'appareil judiciaire dont les textes aujourd'hui rébarbatifs ont du mal à être en synchrone avec les réalités sur le terrain « Ce livre est un survey consistant à présenter la justice congolaise qui est aussi méconnue des Congolais. C'est une présentation des institutions judiciaires, de ces processus et aussi un audit de son fonctionnement » a dit Georges Nguila en introduction. Rapprocher la justice des justiciables et redonner à nouveau confiance aux Congolais en leur justice tel peut se comprendre la motivation de Georges Nguila en écrivant ce livre. Un pari certes osé mais qui s'impose eu égard au désamour presque prononcé des Congolais en leur justice « Depuis dix ans, il fut annoncé la réforme des textes (Code pénal et autres...mais jusqu'à aujourd'hui, on ne voit pas encore rien et les docteurs en droit en voudront-ils à un licencié es Sciences politiques d'en parler et de proposer des pistes de réformes de la justice ? C'est un choix personnel qui ne disculpe pas de la critique et j'assume les écrits » a-t-il écrit.

Georges Nguila relève dans son livre les nombreux dysfonctionnements en s'appuyant sur les enquêtes, écrits et publications d'éminentes personnalités du sérail dont nombreux appellent de tout cœur depuis longtemps à la réforme afin que la profession ne s'enlise pas davantage dans les méandres. Une profession gangrenée par la corruption, la fraude et dont certains magistrats sont même sévèrement sanctionnés par leur hiérarchie. Plusieurs autres griefs ternissent encore la corporation des hommes en toge (falsification des décisions de justice et des réquisitions, rétention des dossiers non encore en-

rôlés dans le but de se faire corrompre, retard dans la matérialisation des décisions et de leurs actes pour le même but, collusion des magistrats avec certains policiers, gendarmes, experts, opérateurs économiques, voire propriétaires fonciers....

Selon Georges Nguila, l'on ne saurait parler de la justice sans parler de la police et de la gendarmerie qui sont des auxiliaires de la justice, surtout de la justice pénale et du Procureur qui est le chef de la police judiciaire exercée par la police et la gendarmerie. Il arrive souvent que certaines infractions à la loi pénale ne soient pas reportées au Parquet « L'analyse de statistiques de 2010 de la force publique montre que sur le plan national, la police et la gendarmerie ont constaté 3141 cas d'infractions à la loi pénale mais les maisons d'arrêt n'ont pas enregistré autant de cas de détention préventive. Ainsi, le Niari commut 700 infractions à la loi pénale mais dans les maisons d'arrêt du Niari, on ne vit que 72 prévenus soit un I/10e et dira t-on qu'il s'agissait de simples contraventions et non de délits de crimes ? ». Dans le souci de montrer les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire congolais afin d'en proposer de remèdes appropriés, Georges Nguila cite à travers des exemples précis des cas de violations diverses de droits constatées sur les droits civiques et politiques, la liberté de la presse, la liberté syndicale, les actes de meurtre en détention, les arrestations et détentions arbitraires,

Pour l'auteur, ce livre prône le dialogue citoyen sur les problématiques sociales. S'inspirant des exemples des autres pays, il dit qu'il y a donc intérêt à revoir le Code de procédure civile ou pénale afin de permettre une meilleure défense des intérêts des citoyens parce que la loi est claire « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer » et la Constitution reconnaît dans son article 40 que : « Tout citoyen a le droit de présenter des requêtes aux organes appropriés de l'État » et comment peut-on faire une requête en justice lorsque le Code de procédure civile et le code de procédure pénale ne prévoient pas l'action pour le préjudice subi par une foule de gens en matière de consommation ? Au Congo, on reste toujours en retard sur les mutations qui ont lieu dans le monde alors que la criminalité change et qu'on s'en tient toujours à des textes qui ne peuvent pas bien assurer la défense des citoyens. Or, « Lorsqu'un droit a été méconnu, l'exercice de l'action en justice est un devoir envers soi-même et envers la société » a-t-il ajouté.

Georges Nguila, est licencié es Sciences politiques. Il est consultant free lance et mène des travaux sur la gouvernance publique. Il a déjà écrit sur la gestion des Villes de Pointe-Noire et Dolisie.

Hervé Brice Mampouya

CAN-2015

Prince Oniangué : « Il s'est passé quelque chose, c'est à nous de retenir ce qui n'a pas été pour l'avenir »

« Dans cette défaite, il y a des ingrédients pour les prochaines victoires », tel est le message que le capitaine des Diables rouges, Prince Oniangué a voulu partager à tous les fans de l'équipe nationale, après l'élimination en quart de finale de la CAN par les Léopards de la RDC.

Prince Oniangué assimile l'avenir de l'équipe nationale à celui d'un bébé qui grandit qui doit obéir à la loi de la croissance avant d'acquiescer de l'expérience. « Le 19 novembre nous avons parlé de la naissance d'un bébé. Aujourd'hui, le bébé grandit pas à pas. On y va étape par étape. Aujourd'hui ce nouveau bébé, cette nouvelle destinée grandit remarquablement parce qu'être qualifié avec sept points dans tous les groupes, c'est vraiment quelque chose d'extraordinaire. Nous devons vraiment continuer sur ces valeurs, ces fondations d'unité, de

respect, un état d'esprit remarquable afin de pouvoir avancer dans l'avenir. Nous avons commencé à bâtir quelque chose d'intéressant. Donc, à nous de continuer cette construction et de ne pas repartir à zéro », a commenté Prince Oniangué.

Le capitaine des Diables rouges a par ailleurs, regretté le fait que ses coéquipiers et lui n'ont pas su gérer le match, qualifiant cet inimaginable scénario au manque d'expérience de toute l'équipe, car tous les joueurs découvraient pour la première fois la CAN. « C'était une situation nouvelle pour nous, parce



qu'en fait menés deux à zéro depuis les éliminatoires, nous ne l'avons jamais connu, sauf contre le Soudan où nous avons marqué à la dernière minute. À la 60^e minute menés deux à zéro. C'était un nouveau sce-

nario. Nous n'avons pas su gérer ce score. C'est vraiment regrettable, parce qu'il aura fallu densifier l'équipe pour pouvoir verrouiller et garder cet avantage », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Dans cette défaite, il y a des ingrédients pour les prochaines victoires. C'est à nous désormais de pouvoir et savoir gérer les scores. Quand on mène 2-0, ce n'est pas normal de se faire remonter. Nous devons savoir conserver le résultat. »

Il n'a par ailleurs pas manqué de mot pour remercier le seigneur pour l'esprit nouveau qu'il a communiqué à l'équipe sans perdre de vue le soutien du chef de l'État, du ministre des Sports et de l'éducation physique et toute la nation congo-

laise, notamment lors du match nul et les deux victoires contre le Gabon et le Burkina Faso.

« Après le match, il s'est passé une chose. C'est à nous de retenir ce qui n'a pas été pour l'avenir. Nous ne sommes pas là à tirer sur une personne. Nous sommes là pour essayer de servir du négatif pour ramener du positif pour le futur. C'est l'expérience que nous sommes en train d'acquiescer et que demain, cette génération aura deux ans de plus. Certains auront de l'expérience avec leur club. Nous espérons que certains de nos joueurs signent dans les grands clubs. Et, tout cela va améliorer notre marche vers l'avenir. »

James Golden Eloué et Camille Delourme

Les Diables rouges rentrent à la maison sous les ovations du public

Les supporters ont salué, au rythme d'acclamations et de cris de joie, le parcours du onze national dans la compétition après quinze ans de passage à vide.

Des heures avant l'arrivée des Diables rouges, plusieurs jeunes étaient déjà à l'aéroport Maya-Maya pour les accueillir chaleureusement. Certains habillés aux couleurs du pays brandissaient les banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Vive les Diables rouges ». D'autres en tenue scolaire avaient à

du parcours par des supporters qui, du reste, n'avaient jamais vu l'équipe nationale du Congo atteindre ce niveau à la CAN. En 1972, ils n'étaient pas nés. À la hauteur du Centre hospitalier universitaire, les parents venus assister leurs proches malades ont accouru pour acclamer les joueurs de passage.

masse de la Faculté des lettres et des sciences humaines pour ne pas manquer l'occasion.

Les joueurs visiblement émus ont encore, une fois de plus, été félicités par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, et le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, qui sont partis avec eux de l'aéroport



Le public acclamant le cortège

portée de main des effigies des joueurs, notamment l'attaquant Thiévy Bifouma dont le nom était récité en refrain le long

« Nous sommes fiers de vous malgré la défaite », s'écriaient nombre d'entre eux à l'image des étudiants qui sortaient en

jusqu'à l'hôtel où ils sont logés en attendant de regagner leurs clubs respectifs.

Rominique Nerplat Makaya

VIE DES CLUBS

Christian Longangui désormais 2^e vice-président de l'Etoile du Congo

L'ancien dirigeant de la section football élevé à ce poste, par le président général Hamady Baba, aura cette fois-ci sous sa tutelle l'ensemble des sections sportives du club pluridisciplinaire. L'intéressé dévoile partiellement sa feuille de route.

« Le travail que j'aurai à faire consistera, entre autres, à poursuivre tous les dossiers de justice que l'Etoile du Congo a initiés », a déclaré Christian Longangui au lendemain de sa nomination. Les dossiers auxquels il fait allusion portent notamment sur le différend entre son club et la Fédération congolaise de football (Fecofoot) à propos de la demi-finale de la Coupe du Congo



Christian Longangui

de l'édition passée mettant aux prises Etoile du Congo à Cara. L'affaire est à jour sur la table du Tribunal Arbitral de Sport (TAS) de Lausanne en Suisse. L'autre contentieux, toujours avec la Fecofoot a-t-il poursuivi, est celui du gel des recettes de l'Etoile du Congo depuis deux ans pour des raisons non connues des stelliens, selon lui. Là encore, la situation doit être tirée au clair en disant le droit tel qu'il est écrit noir sur blanc. Les avocats de l'Etoile sont déjà à pied d'œuvre. Le combat juridique que mènera l'actuellement premier vice-président du club stelliens s'explique par le fait qu'il assume par ailleurs les fonctions de chargé des Affaires juridiques auprès des instances nationales et internationales. Son successeur à la présidence de la section

football sera nommé incessamment, a-t-il fait savoir.

À dire vrai, la nomination de Christian Longangui à la deuxième vice-présidence de l'Etoile du Congo est une mauvaise nouvelle pour une poignée de supporters du club qui non seulement demandaient son départ à la tête de la section football il y a quelques jours mais aussi exigeaient que soit retirée la plainte contre la Fecofoot au niveau du TAS. Leur combat est perdu d'autant plus qu'ils étaient minoritaires. Par contre pour Christian Longangui : « Cette nomination est une consécration du travail bien fait ». Le public sportif stelliens en saura plus par rapport aux actes qui seront posés dans le temps qui presse.

Rominique Nerplat Makaya